



L'ACTION FRANÇAISE

2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2770 | 63^e année | Du 7 au 20 mai 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

FEU SUR LES ROSSIGNOLS !

Tous les Français et même le monde entier connaissent les Petits chanteurs à la croix de bois. Cette manécanterie de jeunes garçons fêtait l'an dernier son centenaire. Le film dont ils étaient les acteurs, *La Cage aux rossignols*, de Jean Dréville, sorti en 1945, a inspiré *Les Choristes* de Gérard Jugnot sorti en 2004. avec un grand succès, car il ne manque pas de Français pour estimer que l'on ne peut rien entendre de plus beau qu'un chœur d'enfants. Cette école de vie à laquelle s'est dévoué notamment M^{re} Maillot pendant un demi-siècle, est plus qu'une chorale, elle forme les enfants au goût du beau et à l'effort, elle leur apprend à se vouer gratuitement à une belle œuvre, toutes choses inutiles aux yeux des lourdauds sectaires qui règnent sur l'administration. Voici que pour de sordides questions de droit du travail (*sic*), les Petits chanteurs sont aujourd'hui à la rue et bientôt affamés ! La préfecture de l'Oise leur a interdit de donner des concerts déjà programmés et ils doivent annuler des tournées en Italie et en Suisse, pour la seule raison que les enfants ne sont pas rémunérés ! Histoire de fou. Comment garder cet esprit de don de soi, d'humilité et de discipline si apparaissent des questions de gros sous ? Cette assimilation du chant et de la productivité risque de tuer un jour ou l'autre toutes les chorales d'enfants se donnant en concert. Ces voix manqueraient à la France comme des fleurs arrachées dans un jardin. Le fait que le gouvernement se soit dit désireux de trouver une solution ne rassure guère les intéressés...

M.F.

Tous à Jeanne d'Arc !



LE DIMANCHE 10 MAI

PAGES 12, 13 & 15

■ SOCIÉTÉ

La démocratie des mœurs

Le président de la République s'accroche à ses promesses : travail le dimanche et statut du beau-parent.

Les promesses du candidat Nicolas Sarkozy étaient innombrables, il y a deux ans, et l'on ne sait plus très bien lesquelles il a tenues, ou pas pu ou pas voulu tenir... Toutefois, dans sa démarche accélérée et zigzagante, il en est qu'il ne perd jamais de vue : ce sont celles qui, comme par hasard, sont les plus difficiles à faire admettre et qui n'ont pas la moindre urgence, mais qui tiennent à la transformation des mœurs, comme si son objectif prioritaire était de déchristianiser la France. Pour lui et pour les ectoplasmes qui jouent le rôle de ministres, tous les stratagèmes sont bons

pour faire aboutir les mesures promises à des minorités qui ne représentent nullement l'ensemble des Français.

"Pédagogie"

Voyons, par exemple, le travail le dimanche. Il était bien évident, en décembre dernier, que le projet "coïncit" même à l'UMP. Alors on l'a mis en sommeil, et les gogos se sont sentis rassurés. Depuis lors, il n'est pas une semaine sans qu'une déclaration plus ou moins furtive revienne sur le sujet, comme s'il s'agissait d'habituer peu à peu ces mêmes gogos à l'idée qu'au fond la chose

ne serait pas si mauvaise, si elle était présentée dans un autre emballage... Cette pédagogie de bourrage de crânes a franchi un nouveau pas le dimanche 26 avril quand le ministre du Travail Brice Hortefeux a annoncé une nouvelle proposition sur le travail du dimanche pour « *les toutes prochaines semaines* », afin qu'elle soit débattue au Parlement en juillet. Et de bien insister : « *Nous n'y avons pas renoncé*. » Toutefois, on veillera, dit-il !, seulement « *à ce qu'il soit possible de faire ses courses dans tous les commerces de détail* » dans certaines agglomérations. À part cela, dit-il encore, on « ne

remet pas en cause le repos dominical ». Le mensonge est, cette fois, vraiment trop gros. L'alerte est donnée. Mobilisons-nous !

Autre exemple : interrogée par *Le Parisien*, le 29 avril, sur le fait d'avoir inscrit l'homoparentalité dans le projet de loi sur le statut du beau-parent, M^{me} Nadine Morano, secrétaire d'État à la "Famille", a répondu qu'il n'est pas prévu que le projet passe au Parlement avant l'automne mais que le texte est « *tout prêt* » tel que « *demandé par le président de République. C'est un de ses engagements*. » Donc, sous peu, le projet reviendra... Le lobby homosexuel peut se réjouir.

On se demande en quoi ces mesures répondent à un besoin urgent pour permettre à la France de traverser la crise. Changer les mœurs n'appartient pas au domaine de la politique, Sauf en pays totalitaire !

MICHEL FROMENTOUX

■ ÉCONOMIE

Marchés financiers :

Les cours ne font pas tout

PAGE 2

■ ÉTRANGER

Truman ou Carter ?

Les cent jours de Barack Obama

PAGE 7

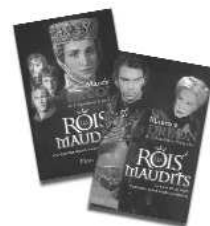


■ CULTURE

1918-2009 :

Hommage à Maurice Druon

PAGE 16



L'EUROPE AU SUPERMARCHÉ

RÉVOLUTION dans les li-
néaires : une directive euro-
péenne entrée en vigueur le
11 avril libéralise les quantités
nominales des produits en pré-
emballages, à l'exception des
vins et spiritueux, abrogeant
des règles fixées depuis 1975.
Un suris est accordé au lait, au
beurre, aux pâtes et au café
jusqu'au 11 octobre 2011, au
sucre jusqu'à l'année suivante.
Mais le riz, la farine ou les jus
de fruit sont d'ores et déjà
susceptibles d'être vendus en
quantités fantaisistes, sauf re-
tard des États membres de l'UE
dans la transposition du droit
communautaire.
Selon les rédacteurs du texte,
les goûts des acheteurs s'en
trouveraient mieux satisfaits,
et la concurrence stimulée.
« Afin d'améliorer la protec-
tion des consommateurs, en
particulier celle des [...] per-
sonnes handicapées ou âgées,
il convient de veiller particu-
lièrement à ce que les indica-
tions de poids et de mesures
[...] soient plus faciles à
lire... » Les commerçants y
seront-ils disposés ? La Com-
mission dressera un premier
bilan au plus tard le 11 oc-
tobre 2015.
D'ici là, si l'on en croit Jean
Quatremer (*Couilles de
Bruxelles*, 27/4/09), ses dé-
tracteurs seront d'autant plus
tentés de se saisir de l'affaire
que cette directive, adoptée
en septembre 2007, avait été
proposée par Fritz Bolkestein :
un commissaire néerlandais
devenu, sans l'avoir voulu, le
hérald du "non" français au
Traité établissant une constitu-
tion pour l'Europe...

G.D.

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac,
Guy C. Menusier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Mulleau, Jean d'Orniac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margaillan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

MARCHÉS FINANCIERS

Les cours ne font pas tout

La stabilisation des marchés financiers indique-t-elle la fin prochaine de la crise économique ? Rien n'est moins sûr et la désillusion risque d'être cruelle.
La chute de la production se compare à celle observée après 1929...

L'optimisme, toujours l'opti-
misme... S'il y a une chose
qui réunit les adeptes du
grand marché mondialisé, c'est
bien la croyance indéfectible dans
le caractère fondamentalement
bienfaisant des mécanismes éco-
nomiques et financiers laissés à
leur libre cours. Pour ces doctri-
naires, il s'agit d'attendre qu'une
"main invisible" - directement sor-
tie d'une caricature de la pensée
d'Adam Smith - fasse son office et
rééquilibre un système dont la
splendeur passée renaîtra de ses
cendres après la purge nécessaire.
Illustration : ils nous affirment que
la reprise économique n'est pas
loin en relevant ici le petit rebond
actuel des cotations boursières ou
là une réduction marquée des
écarts des taux d'intérêts entre
actifs risqués et moins risqués.

Naïveté coupable

Selon les plus hautes autori-
tés du FMI, la situation serait donc
en voie de stabilisation et le re-
tour de la croissance se profile-
rait pour 2010. Déjà, des voix se
font entendre dans notre pays
pour évoquer la gestion de l'après
crise économique, notamment sur
les questions des prélèvements
obligatoires et de la gestion des
déficits publics.

Croire que le pire est derrière
nous est faire preuve d'une naï-
veté bien coupable. Certes, le
rythme du déclin économique ra-
lentit, mais envisager aujourd'hui
un redressement semble relever
de l'utopie. En effet, aux États-
Unis ou au Japon, la chute de la
production manufacturière peut
se comparer à celle observée



Le recours au crédit n'a pu apporter qu'une solution temporaire et extrêmement coûteuse à la crise de la demande.

après le krach de 1929. Si la pla-
nète ne connaît pas de dépres-
sion comparable à celle des an-
nées trente, le mérite en revient
à l'intervention des États et à l'am-
pleur de leurs plans de relance.
L'effort de la puissance publique
est à ce titre considérable.

En effet, le déficit budgétaire
réel de la zone OCDE devrait at-
teindre, l'année prochaine, 8,7 %
du produit intérieur brut pour un
déficit structurel de 5,2 %. Ces
chiffres s'élèveraient respective-
ment à 11,9 % et à 8,2 % pour les
États-Unis. Parallèlement, trois
des plus grandes banques cen-
trales du monde - Fed, banques
centrales du Japon et d'Angleterre
- conduisent des politiques non
conventionnelles et ont adopté
des taux directeurs proches de
zéro pour tenter de raviver le cré-

dit. Il est impossible qu'un tel ac-
tivismisme ne donne pas de résultat
et que nous n'assistions pas à une
normalisation partielle des mar-
chés financiers.

Faillite du crédit

Mais sur le fond la situation
de l'économie mondiale reste in-
changée. Les quelques mesures
symboliques, prises au niveau in-
ternational, sur le contrôle des
fonds spéculatifs et des paradis
fiscaux n'auront que peu d'impact.
Pire encore, il est malheureux de
constater que si la majorité des
mesures permettent d'amoin-
drir les conséquences de la crise, elles
ne constituent nullement une ré-
ponse à ses véritables origines.
En effet, alors que l'attention mé-
diatique était portée sur la spi-

rale descendante des marchés fi-
nanciers, rares sont ceux qui ont
souligné qu'il s'agissait avant tout
d'une faillite du crédit, et no-
tamment du crédit aux ménages.
Avec une dette moyenne de 170 %
du revenu disponible brut au
Royaume-Uni ou de 140 % aux
États-Unis, il était inévitable que
l'insolvabilité des débiteurs éclate
au grand jour en balayant tous les
artifices financiers et, en parti-
culier, celui des *subprimes*. Ainsi,
au-delà du fonctionnement erra-
tique des marchés financiers, la
principale difficulté qui doit être
surmontée aujourd'hui est une
crise de la demande mondiale.

Le spectre de la déflation

Comme nous l'avons vu, le re-
cours au crédit n'a pu apporter
qu'une solution temporaire et ex-
trêmement coûteuse à cette crise
de la demande. Le problème reste
aujourd'hui entier, car en organi-
sant le transfert de la production
manufacturière vers des terri-
toires toujours moins coûteux, la
mondialisation des échanges a mis
en place d'énormes surcapacités
de production tout en affaibli-
sant la demande globale, par la
compression de la rémunération
du travail dans tous les pays de
la planète. La contraction de plus
d'un tiers du volume du commerce
international, au cours du pre-
mier trimestre 2009, donne une
idée de l'ampleur des ajustements
qui sont en train de s'effectuer.

À ce rythme, une autre me-
nace risque de s'abattre sur l'éco-
nomie mondiale. Il s'agit de la dé-
flation, ce cycle au cours duquel
l'économie est paralysée par l'ato-
nie de la demande et qui rend
impossible toute relance par les
outils monétaires. Ce cycle dont
le Japon a souffert durant plus
de dix ans à la suite de l'éclate-
ment de sa bulle spéculative en
1991. En bref, les optimistes en
seront pour leurs frais.

PATRICE MALLET

» POLYGLOTTE

Depuis le 27 avril, **France 24** diffuse quoti-
diennement dix heures de programmes en
arabe, au lieu de quatre précédemment.
« Notre chaîne [...] a toujours fait du multi-
linguisme une pierre de touche de son exis-
tence » affirme Gauthier Rybinski, « tout en
refusant le relativisme culturel qui assigne-
rait à chaque antenne l'obligation de ne trai-
ter que les thèmes et questions relevant de
son aire linguistique ». La chaîne cible les
"leaders d'opinion" au Proche et au Moyen-
Orient, au Maghreb, mais aussi en Afrique,
en Europe ou aux États-Unis. Elle propose
« un regard français » sur l'actualité interna-
tionale, dont Christine Ockrent, directrice
générale de l'Audiovisuel extérieur de la
France, suggère une conception étroitement
républicaine : il s'agirait d'« exprimer en
arabe des idées sur la laïcité, l'égalité des
femmes et des hommes, tout ce qui fait vé-
ritablement le socle de nos sociétés ».

» HADOPI

L'Assemblée nationale a repris l'examen du
projet de loi "Création et Internet" le
29 avril, alors que les représentants du Parle-

ment européen, le Conseil et la Commission
venaient de s'accorder sur un amendement
controversé du Paquet télécom. Le compro-
mis est suffisamment ambigu pour satisfaire
le gouvernement français, tout en permet-
tant à Catherine Trautmann d'assurer qu'il
fera obstacle à la suspension des connexions
par l'Hadopi. Aura-t-elle convaincu ses col-
lègues ? Ceux-ci devaient se prononcer en
séance plénière le 6 mai. (*Écrans*, 29/4/09)

» FRANCE LIBRE

La France serait le pays le plus engagé sur la
voie du **logiciel libre**, selon une étude pu-
bliée par Red Hat et l'institut Georgia Tech.
Clubic en a commenté les conclusions le
23 avril : « La France obtient le meilleur
score en ce qui concerne le déploiement [...] au
sein des infrastructures gouvernemen-
tales. Ainsi le mois dernier nous apprenions
que la Gendarmerie nationale avait écono-
misé 50 millions d'euros suite à son proces-
sus de migration vers les logiciels bureau-
tiques d'OpenOffice.Org initié en 2004... »
Cette politique assure en outre la maîtrise
totale des programmes, dont le code est ou-
vert et modifiable à souhait : un gage de
souplesse, voire de sécurité.

» DAILY SHOW

Le ministre de l'Économie a séduit les Améri-
cains, si l'on en croit les rires et les applau-
dissements ayant retenti sur le plateau du
Daily Show le 27 avril. Participant à une
émission satirique sur *Comedy Central*,
Christine Lagarde semblait détendue. Elle a
offert un bérêt au présentateur Jon Stewart,
accusé d'exploiter les clichés...
Avant d'entrer en politique, M^{me} Lagarde
avait fait carrière chez Baker & McKenzie,
l'un des plus grands cabinets d'avocats
américains.

» PUBLICITÉ

Le **Renault Grand Scénic** est-il la voiture
idéale des « nouvelles familles » ? Une publi-
cité télévisée le prétend, mettant en scène
les allers et venues d'un père courant après
ses enfants issus de plusieurs mariages. Lui-
même semble avoir du mal à s'y retrouver,
c'est pourquoi nous n'y avons pas vu une apo-
logie de l'éclatement des familles. La légè-
reté du ton interpelle néanmoins : manifes-
tement, dans l'esprit des marketeurs, c'est
entré dans les mœurs.

G.D.

Qui donc a intérêt à semer la panique à travers notre monde en crise ? Cette histoire de grippe porcine, puis mexicaine, puis H1N1, puis tout simplement A, provoquera l'hilarité des historiens futurs. Pendant quelques jours on n'a parlé que de mesures de plus en plus radicales à prendre pour échapper à la mort par millions ; un journal télévisé a été entièrement consacré aux précautions qu'il faudrait envisager. Cela allait jusqu'à agiter le spectre du port obligatoire du masque, voire l'interdiction de tout rassemblement de plus de deux ou trois personnes, avec fermeture des écoles, des théâtres, des bureaux, des restaurants, des salles de sport - des églises, ajoutaient sans doute les fous furieux Verts... En somme il ne fallait plus vivre, plus sortir, plus travailler, plus voyager. Belle façon pour un peuple d'affronter la Crise !

Tout cela pour nous expliquer trois jours plus tard que cette grippe n'était pas beaucoup plus méchante que la grippe ordinaire qui chaque année tue déjà près d'un million d'hommes dans le monde ! Il reste toutefois des froussards patentés qui continuent d'entretenir la psychose.

Panique

Bien sûr, nul ne peut contester le droit, même le devoir, des pouvoirs publics de juguler les épidémies. Mais, tout de même, le monde a surmonté de bien pires épreuves, telle que la lèpre, sans pour autant s'arrêter de vivre ! Nous ne sommes même plus au temps de la fameuse grippe espagnole de 1918 ; l'hygiène et la médecine ont accompli des progrès immenses. Un tel affolement devant un mal qui tient à notre condition humaine, que l'on doit donc s'efforcer de limiter mais que l'on ne pourra jamais totalement éradiquer, n'est pas sain dans un monde qui, par exemple, tolère allègrement l'avortement lequel, lui, tue sans rémission des millions d'innocents chaque année (220 000, rien que pour la France). Hémorragie qu'un simple retour à la loi morale suffirait à éviter. Car la vie des enfants non encore nés a-t-elle moins de valeur que celle des gens bien installés dans leurs habitudes sécuritaires ?

Tout s'est passé ces derniers jours comme si l'on cherchait à

□ H1N1

La république grippée

Le spectre de la grippe porcine a détourné l'attention des médias de la crise économique. Une diversion qui n'est pour rien dans le "retard au démarrage" de la campagne électorale des européennes...

imposer aux populations un test pour étudier leurs réactions un jour éventuel où, pour des motifs peu avouables, on aurait besoin de les réduire au silence et à l'in-

par leurs gardiens, sans oublier les actes de petite et de grande délinquance qui ne cessent point, on est tenté de redire le mot gaulien de "chienlit".

l'on ne peut nier qu'à défaut de remonter aux causes, il s'attaque parfois hardiment aux effets de la crise. Cela est d'autant plus insuffisant que le personnage est un agité perpétuel, qu'il veut se mêler de tout, qu'il se jette dans la mêlée et ne peut avoir aucune faculté d'arbitrage. Ainsi est-il directement la cible de tous les mécontents.

Il s'en rend compte lui-même puisqu'avec raison il entend fêter dans la plus obscure intimité le deuxième anniversaire de son accession à la présidence. Deux ans, évidemment, c'est bien court pour juger une politique - celle de nos rois se jugeait sur plusieurs générations ! Reste que M. Sarkozy, avec sa manière de semer le désordre dans les partis adverses et de prendre dans son gouvernement des ministres - disons plutôt des potiches -, des horizons les plus inattendus, n'a nullement porté la coup de grâce au régime des partis et de la foire d'empoigne.

Foire d'empoigne

Que voit-on en effet en ce début de campagne électorale européenne ? Dans le gouvernement, plusieurs ministres agacent le président en clamant tout haut les ministères qu'ils voudraient arracher (M^{me} Nadine Morano réclame à la fois la Famille et l'Éducation - vision totalitaire de l'enfant ?). À l'UMP, les opinions divergent sur d'importants sujets (travail le dimanche, homoparentalité, voir page 1). À gauche, la fade Martine Aubry n'a aucune autre ligne de conduite que d'attaquer systématiquement M. Sarkozy, elle n'arrive pas aisément à arracher la vedette à Ségolène Royal laquelle multiplie à plaisir les faux pas, tandis que cherche à profiter du vide un Olivier Besancenot au langage marxiste nettement dépassé mais qui n'hésite pas à roder jusqu'en Guadeloupe sa tactique "ré-



Pour qui roule François Bayrou ?

volutionnaire". Reste encore celui qui cherche toujours à faire son trou, l'inénarrable François Bayrou, toujours assis entre deux chaises dans la tradition de la démocratie dite chrétienne. On ne sait si sa façon de se poser en principal adversaire de Nicolas Sarkozy sert celui-ci ou M^{me} Aubry.

L'Europe sans âme

Qui peut compter sur ce beau monde pour nous sortir de la crise ? Pas étonnant que la plupart des observateurs prévoient un taux d'abstention record aux élections européennes du 7 juin prochain. La campagne est à l'image de ce printemps qui n'en finit pas d'essayer de démarrer. Même l'UMP n'a pas encore fini de boucler ses listes en ces premiers jours de mai. Vraiment le cœur n'y est pas.

Ce mardi 5, M. Sarkozy doit prononcer un grand discours à Nîmes où il compte exalter le rôle qui fut le sien comme président de l'Europe il y a presque six mois et pour réchauffer la foi européenne. Mais outre le fait qu'une intervention présidentielle aujourd'hui n'est plus du tout un événement, ce langage a peu de chances d'enthousiasmer les Français en ces jours où la crise leur fait sentir la nécessité de la nation, alors que l'"Europe", purement matérialiste et administrative, leur paraît inefficace.

Il appartiendrait à la France, mais pas à M. Sarkozy, ni à un scrutin, de redonner à l'Europe ce qui lui manque le plus, c'est-à-dire, comme nous l'a déclaré (page 8) M^{re} le duc de Vendôme quelques jours avant son mariage : une âme !

MICHEL FROMENTOUX



action. Cela ne prépare pas des lendemains qui chantent... Précaution, que d'abus l'on peut commettre en ton nom !

Une nouvelle "chienlit"

En attendant, la grippe A aura permis pendant quelques jours de fermer les yeux sur la situation de notre pays et sur le fonctionnement de notre démocratie, qui, elle, est vraiment grippée... De ci de là, emplois précaires, fermetures d'entreprises même bénéficiaires, chômage en hausse, manifestations et grèves à répétition, coupures intempestives de gaz ou d'électricité, familles angoissées par le surendettement, patrons séquestrés, préfectures mises à sac, universités bloquées par les étudiants, prisons bloquées

Dans un État qui se respecterait l'heure serait venue de grandes remises en cause autour d'une personne ayant à la fois de l'autorité et un cœur, qui sache comprendre ceux qui souffrent de la crise et unir les classes en intégrant les représentants du travail dans une action pour le bien commun, qui sache aussi rappeler leurs devoirs aux nantis, qui sache aussi présenter d'autres valeurs que celles de l'argent vagabond qui nous a plongés dans le pétrin de cette crise. En somme, plus que jamais dans de tels moments, nous souffrons de l'absence d'un roi offrant son arbitrage et rétablissant la confiance.

Nous avons Nicolas Sarkozy. Nous nous garderons bien de le rendre responsable de la situation, il n'est que le produit passager d'un système aberrant, et

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Un euro par jour

■ Nous le répétons à chaque numéro : un journal politique comme *L'Action Française 2000* ne peut vivre uniquement de la vente au numéro et des abonnements.

Malgré un budget serré pour 2009, fortement réduit par rapport à celui de l'an dernier - grâce à des économies de personnel - nous devons chaque mois faire ap-

pel à la générosité de nos amis pour payer toutes nos factures et résorber notre déficit.

Depuis le début de l'année la souscription accuse un retard de 7 000 euros. Si vous voulez que le journal continue, il faut que tous nos amis, qui, l'an dernier, ont participé à l'opération *Cent euros pour L'AF* nous envoient pour cette année la même somme.

Pourquoi aussi ne pas suivre l'exemple de cet ami fidèle qui nous envoie régulièrement 90 euros chaque trimestre, soit un euro par jour ?

Un euro par jour, c'est à la portée de beaucoup d'entre vous. N'attendez plus ! C'est urgent !

MARIELLE PUJO

LISTE N° 3

100 euros pour l'A.F. : Anonyme, 100 ; anonyme, 100 ; Fernand Estève, 200 ;

Virements réguliers : Mme Françoise le Groignec, 15,24 ; Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Mme Plessis d'Argentré, 25 ; Mme Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; H. Morfin, 32 ; Mme



Tatiana de Prittwitz, 45,73 ; Louis Moret, 90 ; (1 euro par jour).

Mme Monique Labadie, 50.
Total de cette liste : 769,81 €
Listes précédentes : 1 746,22 €

Total : 2 516,03 €
Total en francs 16 504,07 F

Signes des Temps

» DIMANCHE

Personne ne veut de la généralisation de l'ouverture du dimanche. Ni les syndicats, ni les petits commerçants, ni les associations familiales, ni même un certain nombre de députés de droite qui ont fait capoter le projet en janvier dernier. Mais **Brice Hortefeux**, ministre du Travail, l'a promis. Il faudra « *honorer une promesse du candidat à la présidence de la République* ». On ne savait pas que Nicolas Sarkozy était si soucieux de tenir ses promesses...



» BLING-BLING

En voyage en Espagne, le président de la République a refusé de se déplacer à bord de la Rolls-Royce que le roi d'Espagne avait mise à sa disposition. Avant la crise, le chef de l'État ne faisait pas tant d'histoires lorsqu'il s'agissait d'emprunter un yacht à un ami patron...



» PAC

La Commission européenne a obligé les États à rendre publiques les aides versées dans le cadre de la politique agricole commune. Un louable effort de transparence, qui ressemble un peu à de la délation publique sur le site telepac.gouv.fr où l'on peut découvrir les aides perçues par chaque agriculteur. On retiendra que 5 300 exploitations sur environ 390 000 touchent plus de 100 000 euros par an, et 37 plus de 300 000 euros alors que la moyenne est de 20 000 euros.



» ARITHMÉTIQUE

En 2008, les bénéfices des entreprises du **CAC 40** ont chuté de... 40 %. Mais en 2008, les dividendes reversés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 n'ont chuté que de... 14 %. Cherchez l'erreur !

» LOGORRHÉE

Après deux ans d'omniprésence présidentielle, le **CSA** a donné raison à l'opposition et à tous ceux qui ne comprenaient pas que le président puisse faire en permanence son auto-promotion : pour la campagne des élections européennes, le temps de parole de l'omni-président et de ses conseillers spéciaux sera pris en compte.

GUILLAUME CHATIZEL

❑ MAYOTTE

Le rayonnement de la France

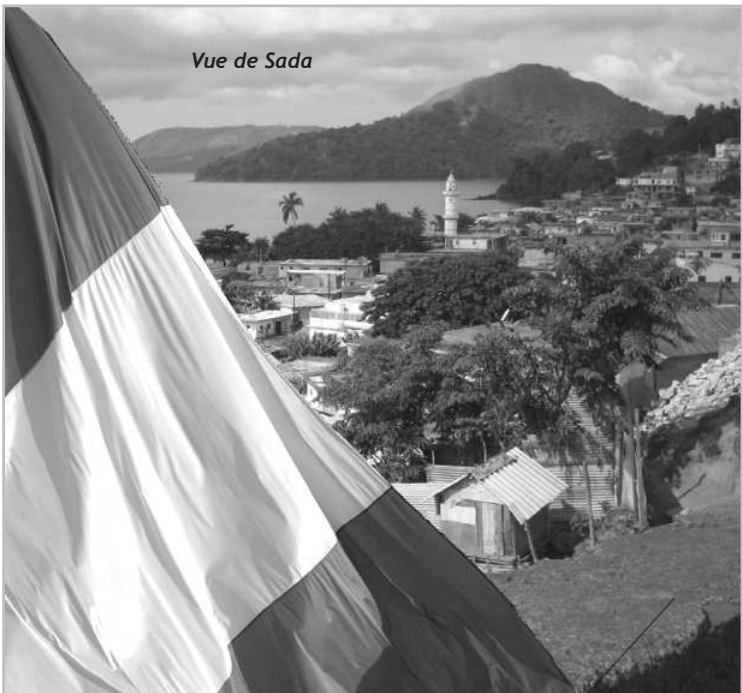
S'il est appliqué avec discernement et de façon progressive, le statut départemental permettra à Mayotte de mieux mettre en valeur ses atouts et, partant, de participer plus encore au rayonnement de la France dans le monde.

Lors de la consultation organisée le 29 mars dernier, les Mahorais ont plébiscité, par 95,2 % des voix, le choix pour leur île du statut de département d'outre-mer. Prenant acte de cette volonté clairement manifestée, le gouvernement va préparer un projet de loi définissant le futur statut, qui entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Il tiendra compte des spécificités locales, en prévoyant une application progressive d'un certain nombre de dispositions, particulièrement en matières fiscale et sociale.

Solidarité entre départements

Cette perspective, qui répond à une demande constante et ancienne des Mahorais, semble soulever des réserves de la part de certains, même de la part de personnes proches de notre courant de pensée. On peut en effet entendre ou lire des réflexions du type : « *La départementalisation, c'est un choix motivé davantage par l'argent de la France que par l'amour de la métropole* » ou « *Ça va coûter bien cher au contribuable français* »...

Il est vrai que si l'on fait une balance comptable des transferts du contribuable national au contribuable mahorais, celui-ci reçoit bien davantage qu'il ne donne. Mais n'est-ce pas aussi le cas de plusieurs de nos régions françaises, comme le Limousin, l'Auvergne, la Lorraine ou la Bretagne ? Il n'est pas choquant qu'une certaine solidarité s'opère, dans un État, au bénéfice des col-



Vue de Sada

lectivités les plus pauvres. C'est même une des raisons d'être de la notion d'État. Il faut aussi noter qu'un ancien territoire français devenu indépendant continue à coûter au contribuable français... sur le budget de la coopération !

Aboutissement

Les critiques pourraient trouver un fondement si les Mahorais voulaient soutirer un maximum de fonds avant de réclamer leur indépendance. Devenue française en 1841 précisément pour échapper à la mainmise des autres îles de l'archipel comorien, Mayotte a manifesté depuis lors, de façon continue, son désir de s'arrimer à

la France, notamment dans les moments très difficiles de 1974-1976. « *Nous voulons rester Français pour être libres !* », pouvait-on lire sur les banderoles des Mahorais en 1975. L'accession au statut départemental constitue donc l'aboutissement de longues années de revendications au cours de lesquelles les Mahorais ont prouvé, à maintes reprises, leur attachement à la métropole.

L'article 73 de la Constitution indique : « *Dans les départements et les régions d'outre-mer, les lois et règlements sont applicables de plein droit. Ils peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités.* » Il est évident qu'à Mayotte, l'ap-

plication immédiate des dispositions fiscales ou sociales - le revenu minimum d'insertion, le salaire minimum - serait de nature à bouleverser l'économie traditionnelle. Là, on pourrait parler d'argent gâché. C'est précisément pour tenir compte de la spécificité mahoraise que le projet de statut va prévoir une mise en place progressive et adaptée de ces réglementations, allant jusqu'à une période de douze ans.

Atouts indéniables

Rappelons aussi que Mayotte offre à la France des atouts indéniables qui ne pourront jamais être placés dans une colonne de comptabilité : une présence nationale dans le passage stratégique qu'est le canal du Mozambique à l'est de Madagascar, faisant ainsi pendant avec la Réunion qui se trouve à l'est de la grande île ; des eaux territoriales françaises contenant des nodules polymétalliques susceptibles d'être exploités comme sources d'énergie ; les ressources naturelles qu'offre l'île aux parfums : pour le commerce, la vanille, la feuille d'ylang-ylang, qui, distillée, sert de fixateur pour la fabrication des parfums ; pour le tourisme, les plages et le double lagon fermé, idéal, grâce à la barrière de corail, pour la pêche au gros et la plongée sous-marine...

Les Mahorais vont certes profiter du futur statut départemental qui, s'il est appliqué avec discernement et progressivité, leur apportera de nombreux avantages, au prix toutefois d'un certain nombre de contraintes. Mais la France, elle aussi, gagnera à ce changement de statut de l'île aux parfums, qui, devenue département d'outre-mer de plein exercice, pourra mieux mettre en valeur ses atouts et contribuera mieux encore, par ses diversités, à la richesse et au rayonnement de notre pays.

DIDIER BÉOUTIS

» EMBAUCHE

Par une délibération du 30 mars, la **Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité** « *recommande au gouvernement de supprimer les conditions de nationalité pour l'accès aux trois fonctions publiques, aux emplois des établissements et entreprises publics et aux emplois du secteur privé, à l'exception de ceux relevant de la souveraineté nationale et de l'exercice de prérogatives de puissance publique* ».

S'appuyant sur les chiffres du Groupe d'étude sur les discriminations (GED), la Halde évalue à 30 % la proportion des emplois « *interdits partiellement ou totalement aux étrangers* ». Le public donnerait le mauvais exemple : « *En effet, les postes d'agents titulaires bénéficiant des garanties statutaires sont inaccessibles aux étrangers non communautaires.* » Cela aurait « *pour conséquence un taux de chômage et de précarité très*

élevé dans les quartiers populaires, où sont concentrés la majeure partie des étrangers non européens ». Selon le GED, « *l'univers professionnel dans lequel évoluent les enfants d'étrangers [serait] d'emblée limité par les restrictions qui frappent leurs parents* ». La Halde souligne en outre « *la perte de légitimité de la condition de nationalité dans l'accès à l'emploi* » découlant des privilèges conférés aux ressortissants des États membres de l'Union européenne.

Des considérations auxquelles on reconnaîtra pour une fois un certain fondement. En fait, la Halde place la République face à ses contradictions : "généreuse", celle-ci accueille volontiers des immigrés, mais sans leur assurer des conditions décentes d'intégration ; critique à l'égard de la "préférence nationale", elle refuse toute priorité à l'embauche, mais cantonne les étrangers extracommunautaires - ainsi que tous les contractuels -

à la précarité, bien qu'ils assument parfois les mêmes responsabilités qu'un fonctionnaire statutaire. Hélas, la justice ne sortira pas gagnante d'une marche effrénée vers l'égalité...

» COUTEAU SUISSE

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, et celui chargé de la mise en œuvre du plan de relance de l'économie, Patrick Devedjian, ont lancé officiellement le 16 avril la construction d'un **troisième bâtiment de projection et de commandement** (BPC). Assemblé aux chantiers de l'Atlantique, il nécessitera 2,5 millions d'heures de travail selon la Marine. Son admission au service actif est prévue pour 2012. « *Véritable "couteau suisse" de la flotte, ce navire de nouvelle génération se caractérise par sa polyvalence et sa vocation interarmées. C'est tout à la fois un porte-hélicoptères, un transport de troupes et de ma-*

tériels, de blindés et d'engins de débarquement amphibie, un hôpital embarqué, un centre de commandement permettant de déployer un état-major européen ou international et un bâtiment apte à des opérations humanitaires d'importance. » Selon Jean-Dominique Merchet, cependant, « *rajouter un gros bateau de 20 000 tonnes à la flotte n'est pas forcément ce qu'il y a de plus cohérent en termes de besoin et de gestion du personnel. L'équipage d'un BPC est de plus de 160 marins, celui d'une Fremm de 108. Avec ce choix, dicté par de bonnes raisons économiques et sociales, on s'oriente encore un [peu] plus vers le modèle d'une marine macrocéphale dotée d'un nombre appréciable de grands bateaux, très prestigieux, mais de peu de frégates et d'avisos, qui sont pourtant la bête de somme ordinaire de toute marine.* » (Secret Défense, 17/4/09)

G.D.

EUROPÉENNES

Les axes de la campagne électorale

À l'approche du scrutin du 7 juin, la campagne tarde à démarrer, y compris sur la Toile, où les "programmes politiques" ne sont pas légion. Aperçu des thématiques développées par l'Alliance royale, Debout la République, le Front national, Libertas, le MoDem, le PS et l'UMP.

À six semaines des élections européennes, nous avons arpenté la Toile à la recherche des "manifestes politiques" de quelques partis. Certains sites de campagne reflètent le désintérêt suscité par le scrutin : outre le nom de ses têtes de liste, le Front national diffuse seulement quelques affiches. L'UMP publie des actualités et met en valeur la "communauté" de ses sympathisants, sur le modèle de Facebook, sans formaliser ses propositions, peut-être dans l'attente d'un discours du président de la République ; les internautes en quête d'un programme doivent se contenter d'un tract peu fourni, où l'on remarque l'importance accordée à l'outre-mer.

Discours protectionnistes

L'heure n'est plus aux déclarations eurobéates. Certes, le PS entretient le mythe selon lequel la construction européenne aurait « garanti la paix » ; et le MoDem s'illusionne en croyant pouvoir renverser la situation où, « depuis des années, chaque pays essaie de marquer des points contre les autres ». Confrontés à la crise économique, les partis préfèrent accompagner le retour médiatique du politique. Dans la continuité du « succès de la présidence française de l'Union », l'UMP martèle ce slogan : « Quand l'Europe veut, l'Europe peut. » Réunis sous la bannière de Libertas, le MPF et CPNT exploitent une thématique similaire : « Prenons l'Europe en main. »

Des appels de pied au protectionnisme sont lancés de toutes parts : l'UMP nous encourage à voter « pour une Europe qui nous protège » ; selon les socialistes, « le débat n'est pas tant de savoir si nous serions des partisans ou des adversaires du protectionnisme, mais bien de déterminer quels intérêts nous souhaitons protéger ». La hantise du dumping illustre la nécessité d'une harmonisation des fiscalités européennes aux yeux du PS et du MoDem. Reste à convaincre nos partenaires, dans un domaine où

l'unanimité demeurerait la règle malgré l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Le PS s'indigne d'« un budget européen réduit à moins de 1 % de la richesse produite en Europe » ; le MoDem lui fait écho, proposant « un budget européen dont le volume serait décidé par le Parlement européen et alimenté par un impôt unique sur

rope indépendamment du marché unique. François Bayrou souhaiterait que « l'exigence sociale, démocratique et écologique soit placée au même niveau que la concurrence ». Pourquoi pas au-dessus ? De toute façon, la concurrence n'est qu'un instrument censé servir la prospérité, dont l'efficacité inspire une circonspection stimulée par la crise.

politiques de l'UE avec les engagements souscrits dans le cadre de l'Otan. Or cela n'est pas nouveau et ne concerne pas directement l'intervention en Irak, décidée en dehors des structures atlantiques.

Tandis que le Front national fait passer « ma retraite, ma famille, mon emploi... avant l'Europe », d'autres souverainistes ont

des directives ou des lois européennes sur son territoire s'il ne les a pas lui-même ratifiées. Nulle institution européenne ne peut exercer de coercition de droit sur les États membres en dehors de traités librement et préalablement consentis par eux. » Qu'advierait-il du droit communautaire dérivé ? L'Alliance laisse planer une certaine ambiguïté. Elle se préoccupe en tout cas de la réversibilité des engagements : de son point de vue, « l'adoption de la monnaie unique apparaît comme imprudente, non pas nécessairement pour ses conséquences économiques, mais parce qu'elle lie la France de façon trop forte ».

Référendum

Imaginant eux aussi un nouveau traité, les gaullistes de DLR voudraient qu'il soit « approuvé par référendum le même jour dans tous les pays de l'Union ». On mesure l'irréalisme de la proposition à la vue du laborieux processus de ratification du traité de Lisbonne. Cela supposerait en outre de chambouler des traditions, voire des dispositions constitutionnelles, puisque la Loi fondamentale allemande circonscrit l'usage du référendum à la réorganisation du territoire fédéral. Maladroitement, Nicolas Dupont-Aignan en vient à promouvoir « l'uniformisation » qu'il dénonce ! L'« identité » est d'ailleurs un thème jugé porteur, y compris par le MoDem : « Nous défendrons l'Europe qui garantit les identités, les modes de vie, les langues et les cultures sur son sol et dans le monde. » Mais les développeurs de Libertas ont négligé la traduction des termes anglais apparaissant sur la version imprimable de chaque page du site Internet ; un comble !

Ne négligeons pas la France !

« Les querelles institutionnelles ne sont plus de saison » affirme le PS, « car l'ordre du jour de la nouvelle administration est économique et social. Le traité de Lisbonne est une donnée, mais ne saurait borner l'ambition des socialistes pour l'Europe. » Ni celle des autres ! Or, « pour réorienter l'Europe », faut-il « d'abord envoyer au parlement de Strasbourg une majorité de députés de gauche » ou d'une quelconque sensibilité ? Cela n'a rien d'évident, car l'UE n'est pas émancipée de l'influence des exécutifs nationaux. Le MoDem s'en offusque implicitement en voulant changer une situation où « les gouvernants de notre pays et les dirigeants européens préparent toutes les décisions entre eux, dans le secret ». Beaucoup dépend de nous. C'est pourquoi « l'Alliance royale estime qu'une coopération à l'échelle de l'Europe n'est possible que par le renforcement des institutions françaises ». Qu'elle suscite espoirs ou inquiétudes, l'Union européenne reflète à bien des égards nos propres ambitions, nos propres frustrations. Ne négligeons pas la France !

GRÉGOIRE DUBOST



l'ensemble des pays de l'Union ». Autre suggestion du parti centriste : la nomination d'« un procureur européen avec autorité sur les polices ». De retour au pouvoir, ces fédéralistes se montreraient-ils aussi disposés à dépouiller l'État de ses prérogatives ?

L'Alliance royale plébiscite la création de deux commissariats européens, « pour la coordination de la sécurité des pays européens » d'une part, « pour l'environnement et la sécurité sanitaire » d'autre part. Quels rapports entretiendraient-ils avec les directions générales de la Commission, le Centre de suivi et d'information en charge de la protection civile, l'Agence européenne pour l'Environnement ? On l'ignore, mais ces propositions témoignent de la volonté largement partagée d'envisager l'Eu-

Le PS feint d'offrir à l'Europe « le droit à l'alternance » : « Il y a aujourd'hui la possibilité de donner sa place à la politique au cœur de l'Europe et d'assumer jusqu'au bout le clivage avec la droite en faisant échec à une candidature Barroso et, nous le souhaitons, en ayant un candidat commun issu du PSE pour la présidence de la Commission. » C'est mal parti. D'autant qu'en dépit de leur affiliation à gauche, les gouvernements britannique, espagnol et portugais devraient appuyer la reconduction de José Manuel Barroso.

Vœu pieux

Autre vœu pieux : la constitution d'« une Europe forte avec une vraie défense européenne ». Cela « n'est pas aujourd'hui crédible » rétorque l'Alliance royale. Prenant le risque de froisser ses sympathisants, celle-ci considère même « que la France doit se maintenir dans l'Otan, [...] la seule organisation militaire capable de répondre aux besoins de sécurité dans nos zones d'intérêts stratégiques ». Debout la République prétend qu'« avec le traité de Lisbonne (article 27-7), la France n'aurait pas pu faire entendre sa voix sur la guerre en Irak ». Le texte incriminé - qui n'est pas stricto sensu un article du traité de Lisbonne - introduit une clause de défense mutuelle et rappelle la compatibilité des

adopté une posture plus nuancée, "eurocompatible" selon l'expression du "sécessionniste" Reinelde Maes (afe-blog.com, 26/4/09) : « Osons une Europe différente » lance Nicolas Dupont-Aignan ; c'est « une dimension nécessaire de notre avenir » confirme Libertas. Tout en revendiquant sa « prudence » à l'égard de la construction européenne, l'Alliance royale observe que « certains secteurs industriels ont [...] besoin d'une masse critique suffisante pour être concurrentiels dans un contexte de mondialisation : aéronautique, espace, défense, énergie, pharmacie, etc. » Selon l'AR, l'Europe est « une zone relativement homogène en matière stratégique. Beaucoup d'enjeux concernant la France [...] sont aussi en même temps européens : terrorisme, accès aux ressources d'énergie, sécurité maritime, etc. »

L'Alliance royale esquisse « un aménagement de ce qui existe déjà : un conseil européen représentant les États, une assemblée, des commissions exécutives et des instances juridictionnelles, chacune agissant dans le strict cadre des coopérations auxquelles les États membres auront bien voulu souscrire ». Exit la « Grosse Kommission » fustigée régulièrement par Les Manants du Roi, éclatée en diverses entités. L'AR plébiscite une communauté où « nul État européen ne peut être contraint d'appliquer



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) 76 €

2. Premier abonnement Étranger (un an) 85 €

3. Abonnement ordinaire (un an) 125 €

4. Abonnement de six mois 70 €

5. Abonnement de soutien (un an) 150 €

6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) 60 €

7. Outre-mer (un an) 135 €

8. Étranger (un an) 150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

L'ACTION FRANÇAISE 2000 n° 2770 - du 7 au 20 mai 2009

51

Le mariage (forcé ?) entre Fortis et BNP-Paribas

À 73 %, les actionnaires ont dit "oui" à la vente de 75 % de la banque Fortis à BNP-Paribas. Cela s'est passé à Gand lors d'une assemblée générale tumultueuse. L'avocat des petits actionnaires, M^e Mischaël Modrikamen plaidait pour la solution dite "stand alone", comprenez un destin de "Fortis seul", sous pavillon belge. La presse belge s'accorde à déplorer les pratiques des deux camps. M^e Modrikamen semble avoir perdu son sang-froid, appelé au coup de force et finalement perdu "sa" bataille de Gand. Du côté des partisans du mariage, l'opacité a régné. Pour faire pencher la balance on aurait précipité sur ses plateaux des fonds spéculatifs venus des îles Caïmans. Une seconde assemblée, plus calme celle-là, s'est tenue à Utrecht aux Pays-Bas. Après quoi, le sort de Fortis était scellé. Advienne ce pourra. Reste que cet épisode met fin à l'histoire de feu la Société générale dont on disait au XIX^e siècle, et même au XX^e, qu'elle était « *le roi non couronné de Belgique* ». Le rôle qu'elle joua dans l'épopée coloniale au Congo fut capital. Aujourd'hui les bijoux de la couronne sont dispersés. La Royale belge (assurances) a été vendue à Axa, Tractebel puis Electrabel, la BBL (Banque Bruxelles Lambert) cédée aux Pays-Bas. Décidément, la Belgique s'évapore. Pas seulement sur le plan institutionnel mais aussi économique. Tout se tient !

CHARLES-HENRI BRIGNAC

OGM

Bras de fer entre l'Europe et les États

L'Allemagne vient de rejoindre la France au rang des pays qui n'acceptent pas l'enthousiasme de l'Europe en faveur des OGM en plein champ. Pour une fois, les États risquent de tenir tête à la Commission européenne et préserver la "clause de sauvegarde".

À quelques semaines des élections européennes, le récent rebond intervenu dans le bras de fer entre anti et pro-OGM, pourrait-il marquer le début d'une révolte des États à l'encontre de la Commission européenne ? À tout le moins, les peuples d'Europe, qui ont maintes fois réaffirmé leur refus d'une culture et d'une commercialisation à grande échelle des variétés génétiquement modifiées, pourront-ils se satisfaire qu'après la France, l'Allemagne vient de décider l'interdiction sur son sol de la culture du maïs génétiquement modifié "Mon 810".

Clause de sauvegarde

Résistant à la pyrale du maïs, Mon 810 fait partie des six variétés de maïs dont la culture avait été autorisée par l'Union européenne. Mais plusieurs études scientifiques ont émis des doutes sur l'innocuité de la consommation de cette variété. En novembre 2008, une étude expérimentale autrichienne, commanditée par le ministère de la Santé autrichien, concluait que la consommation d'un maïs hybride issu du croisement du Mon 810 et d'une autre variété OGM pouvait altérer la fonction de reproduction chez la souris. À la suite d'autres rapports, la France avait activé en février 2008 la "clause de sauvegarde" lui permettant d'interdire la culture de ce maïs, et de ne plus tenir



compte de la directive européenne qui l'autorisait. Même si, depuis, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a estimé que le maïs Mon 810 « *ne présente pas de danger pour la santé humaine* ». L'interdiction en France du Mon 810 avait marqué un véritable coup d'arrêt aux cultures OGM en plein champ. Cette variété, la seule cultivée en France, couvrait 22 000 hectares avant l'interdiction. La Grèce, le Luxembourg, l'Autriche et la Hongrie ont adopté cette même "clause de sauvegarde" qui permet aux États membres de l'Union européenne de déroger à la règle générale de l'autorisation s'ils justifient de « *motifs sérieux* ». C'est donc sur

la validité de ces "motifs sérieux" que se cristallise, sur fond d'études scientifiques contradictoires, la polémique entre pro et anti-OGM.

Sur la sellette

La France avait-elle de véritables motifs sérieux d'interdire cette variété transgénique ? Ou s'agissait-il, comme certains l'ont affirmé à l'époque, d'une contrepartie à l'adhésion des associations anti-OGM au Grenelle de l'Environnement ? La position française était en tous cas sur la sellette : le gouvernement s'apprêtait à devoir défendre, devant la Commission européenne, le bien fondé de sa clause de sauvegarde. Et la posi-

tion de la commission, traditionnellement favorable aux OGM, risquait de nous obliger à revoir notre copie, quitte à bafouer la volonté des Français autant que la position défendue par l'État. Mais le renfort de l'Allemagne dans la liste des pays ayant décidé un moratoire sur les cultures en plein champ renforce considérablement la position des anti-OGM.

Camouflet pour Barroso

Déjà, le 2 mars dernier, une large majorité des ministres européens de l'Environnement avaient rejeté la proposition de la Commission européenne qui voulait désactiver la clause de sauvegarde. Sur le plan politique, cela ressemble à un camouflet pour José Manuel Barroso, président de la Commission, présenté comme très favorable aux OGM. Sur le plan institutionnel et politique, c'est, à quelques semaines des élections européennes, un signe important adressé aux électeurs : même si la procédure de huis clos qui garde le secret sur le vote des chefs d'État et des ministres européens permet souvent à la Commission européenne d'imposer ses vues, elle ne peut pas continuellement refuser d'entendre les peuples et les Etats européens. Sur la question des OGM, les exécutifs européens ne semblent pas disposés à céder aux vues libérales des technocrates bruxellois.

GUILLAUME CHATIZEL

» TCHÉQUIE REBELLE

Le 20 avril, au premier jour de la conférence de l'ONU contre le racisme (Durban II), l'ambassadeur tchèque aurait claqué la porte en dépit des protestations de ses partenaires européens. « *Tout le monde se retourne alors vers son homologue suédois, dont le pays va assurer la présidence tournante de l'Union à partir du 1^{er} juillet. À la volée, celui-ci accepte de prendre la succession* » raconte Jean Quatremer (Coulisses de Bruxelles, 23/04/09). Récidive le 26 avril : dans un entretien accordé au quotidien israélien Haaretz, le Premier ministre Mirek Topolánek, encore président du Conseil européen, s'est démarqué de ses positions rappelées par un commissaire, prenant un parti davantage favorable à l'État hébreu. Cette "désinvolture" rendra les partisans d'une "présidence stable" d'autant plus impatients d'appliquer le traité de Lisbonne.



» ANNIVERSAIRE

Le 1^{er} mai 2004, l'UE 15 s'était élargie à dix nouveaux membres. Cinq ans après, plutôt que d'attiser la hantise du "plom-

bier polonais", les médias soulignent les sacrifices consentis par les candidats à l'adhésion. En témoigne un reportage diffusé par TV5 Monde à l'occasion de cet anniversaire, où l'on découvre que pourraient disparaître les chantiers navals de Split, fleuron de l'industrie croate condamné à la privatisation. Les ouvriers, désemparés, seraient invités à se reconverter dans le tourisme, au service de plaisanciers riches et séduits par un littoral aux allures de côte d'Azur. Malgré ses efforts, la Croatie devra encore patienter aux portes de l'Union ; bloquées en raison d'un différend frontalier avec la Slovaquie, les négociations d'adhésion devraient reprendre d'ici fin juin.

» COUPAGE

Sud Ouest a esquissé le décryptage du projet de règlement européen - et non de directive, contrairement à ce qui s'écrit ici ou là ! - autorisant la production de vin rosé par coupage de blanc et de rouge. Observant la banalité de cette pratique pour les vins d'appellation contrôlée, le quotidien s'étonne que les règles les plus contraignantes aient concerné jusqu'à maintenant les vins de table. « *Un paradoxe qui ne s'explique pas du*

tout pour des raisons qualitatives [...] mais au plan réglementaire » selon César Compadre. « *En effet, les vins de table ayant bénéficié pendant longtemps d'aides européennes variables en fonction de la couleur rouge ou blanche du produit, la conception de rosé en les mélangeant a été interdite, essentiellement pour éviter les risques de fraudes.* » Ces aides disparaissant avec la nouvelle organisation commune du marché du vin, l'évolution réglementaire aurait semblé logique dans l'esprit des dirigeants européens. « *Voilà comment le paquet des pratiques œnologiques, où d'autres réformes étaient bien plus stratégiques pour la France, se retrouve presque acté en décembre, après des mois de négociations* », poursuit le journaliste. Jusqu'à la "révolte" du ministre Michel Barnier !

» CAMPAGNE

C'est un soulagement pour Martine Aubry : le 24 avril, le Premier secrétaire du Parti socialiste a annoncé que les délégations espagnole et portugaise du PSE se désolidariseraient de leur gouvernement et renonceraient à soutenir la reconduction José Manuel Barroso à la tête de la Commission européenne.

Sur le front souverainiste, Paul-Marie Coûteaux a retiré sa candidature. Appelant à l'abstention, il tacle régulièrement Libertas au micro de Radio Courtoisie. Le 29 avril, son invité Nicolas Smedt, responsable des Jeunes Français pour l'indépendance, s'est interrogé sur l'origine de trois vidéos diffusées sur la Toile par la section française de ce mouvement "paneuropéen" : reprenant des extraits de grands films américains, elles tournent en dérision la bureaucratie bruxelloise. Attribuée officiellement à un simple militant, leur réalisation est souvent jugée trop élaborée pour ne pas avoir été confiée à un professionnel. En tout cas, ces images ont rencontré suffisamment de succès pour inquiéter les officines européistes : lors d'un séminaire accueilli le 27 avril par la fondation Konrad Adenauer, un collaborateur de la Commission, Mickael Hager a déploré que les institutions européennes et « *les partis établis* » soient si lents à réagir aux initiatives de ces « *esprits créatifs* » (Euractiv, 29/04/09). À l'Élysée, enfin, on envisage d'interdire les listes "antisionistes" de Dieudonné. Lequel s'en trouve sans doute comblé : c'est une publicité inespérée.

G.D.

❑ TRUMAN OU CARTER ?

Les cent jours du président Obama

La nouvelle administration américaine a suscité l'espoir face à la crise économique, bien que l'incertitude demeure quant au long terme. En revanche, le pessimisme est de mise en politique étrangère : retrait d'Irak, enlèvement en Afghanistan, diplomatie hasardeuse en Iran, précarité croissante au Pakistan...

Les cent premiers jours de l'administration Obama, en place depuis le 20 janvier, ont donné lieu à de nombreux jugements et évaluations. Outre-Atlantique, les sondages indiquent un taux de satisfaction d'environ 60 %. La presse européenne, particulièrement française, où l'obamania continue à dominer largement, crie au miracle. Pourtant tous les présidents récents des États-Unis sont passés par là. Même Carter et Bush junior, que démocrates et républicains préfèrent oublier !

Un premier succès face à la crise

Lorsqu'on enseignait l'économie dans les facultés, et non les seules formules mathématiques, tout étudiant savait l'incidence de la psychologie. Sur ce point, le bilan de l'action présidentielle est plutôt positif. Au moins dans l'immédiat. Par son style, ses interventions médiatiques bien dosées et quelques décisions spectaculaires (notamment son plan de relance, son approche de la crise de l'automobile et du bâtiment), Obama a su faire naître l'espoir. Or, l'amélioration des anticipations économiques est un incontestable facteur de reprise. La remontée de la bourse en est une illustration, tout comme la légère hausse de la construction et de la consommation. On assiste à une "décélération de la récession" : la crise pourrait être moins longue et moins douloureuse que ce qu'on avait cru et fait dire. Et la politique américaine y sera pour quelque chose.

Politique keynésienne

Néanmoins, une réserve s'impose quant au long ou moyen terme : l'équipe Obama, qui s'appuie discrètement - on ne le dit pas - sur une conception modérée de la préférence nationale - « *Américaine d'abord* » -, est avant tout keynésienne. Elle favorise la reprise par une relance de la consommation et des investissements en utilisant le déficit budgétaire. À court terme, l'inflation, une dette ingérable, une monnaie encore affaiblie, ainsi qu'une dépendance accrue à l'égard de fonds provenant de Chine et des pétro-monarchies du golfe Persique, pourraient constituer des menaces aussi graves que la récession ; c'est l'exemple de l'administration Carter... Les partisans du président affirment que la relance absorbera le déficit ; on assistera à un "atterrissage" en douceur de l'économie. Possible. Autre scénario : les difficultés n'apparaîtront que lors du second mandat d'Obama, ou sous celui de son successeur. Après le dé-



sastre de l'administration Carter, il fallut le "miracle" Reagan pour remettre les États-Unis sur les rails, puis les années Bush père et Clinton pour terminer l'assainissement. L'avenir jugera.

Sur le plan diplomatique, l'administration Obama est déjà bien contestée. Elle révèle une fois de plus les mêmes faiblesses originales : méconnaissance des terrains, multitude des centres de décision, angélisme, dépendance excessive à l'égard des "grands intérêts" économiques.

Diplomatie d'apprenti-sorcier

En Irak, le président a décidé de rapatrier l'essentiel de ses troupes. Certes, de nombreux contrats de reconstruction ont été signés, et beaucoup d'entreprises américaines en profitent. Certes, un gouvernement faible et instable a été installé dans la zone verte de Bagdad, et une paix relative règne dans le Kurdistan irakien, à l'exception des deux grandes villes de Mossoul et de Kirkouk. Mais les attentats meurtriers continuent - cent cinquante victimes la semaine dernière - et les engagements envers la communauté sunnite n'ont pas été respectés. L'évacuation américaine pourrait conduire à la guerre civile, à l'éclatement du pays, au face à face entre les ayatollahs de Téhéran et les pétro-monarchies du golfe Persique. L'Irak finirait comme le Vietnam en 1975. Avec un bilan humain et matériel exceptionnellement lourd. Injustement peut-être, Barack Obama en porterait la responsabilité devant l'Histoire.

En Afghanistan, la situation devient de plus en plus préoccupante. Les Taliban sont aux portes de Kaboul. Washington se montre insatisfait du président Karzai et de son gouvernement. Lequel, faible et corrompu, en partie par

la faute des Occidentaux et des Américains surtout, a au moins le mérite d'exister. En le critiquant ouvertement on l'affaiblit encore davantage. Barack Obama a proclamé qu'il voulait négocier avec les Taliban modérés. Mais il avait confessé publiquement auparavant que la guerre ne pouvait pas être gagnée. Il s'est placé ainsi dans une position de faiblesse, sans trouver d'interlocuteur "modéré". En fait, les Américains ne connaissent pas l'Afghanistan, son histoire, sa sociologie... Ils voulaient y instaurer une démocratie à l'occidentale ; à présent, ils ne savent même plus ce qu'ils veulent. La aussi, la perspective vietnamienne se dessine.

La politique iranienne est également illisible. Washington dit vouloir négocier avec les ayatollahs, sans condition préalable. Ce virage à 180 degrés, concession majeure aux islamistes radicaux,

a enlevé aux Américains leur principal atout, le problème de l'arme nucléaire iranienne. Les "experts" de la nouvelle administration ne connaissent pas, ou ne veulent pas connaître le totalitarisme islamiste. On revient à la stratégie aveugle et à l'angélisme de Carter, dont on a oublié les conséquences.

Le Pakistan

Le plus grave est, à présent, la situation au Pakistan. Depuis des mois, *L'Action Française 2000* n'a cessé d'analyser sa dégradation. Voici que la "grande" presse commence aussi à l'évoquer, en reprenant parfois nos titres ! La poussée d'une infime minorité islamiste, armée, radicalisée et agissante, menace le régime. Le seul atout de Washington est le président Zardari. Voici qu'on critique, non sans raison, ce potiche

corrompu. Mais "qui l'a fait roi" ? L'administration Bush. Le seul recours - pour combien de temps encore ? - serait la prise en main du Pakistan par l'armée. Ce qui donnerait un répit d'une dizaine d'années. Il semblerait qu'à Washington, on répugne à privilégier cette solution. On tourne donc en rond.

Le flou des responsabilités

Malheureusement, on ne sait guère qui décide là-bas. Le président, dit-on, est concentré sur la crise ; le secrétaire d'État, Mme Clinton, semble servir de plus en plus de messager ; la CIA est paralysée ; le Conseil national de sécurité ne fait pas meilleure figure. Reste, pour l'arc Irak-Iran-Afghanistan-Pakistan, Richard Holbrook, encore un rescapé de l'administration Carter, qui fut parmi les maîtres d'œuvre de la révolution islamique en Iran. C'est tout dire. Ce cafouillage ne se limite pas au Moyen-Orient. Le président Obama souhaitait un réchauffement des relations avec la Russie. La politique de provocation américaine en Géorgie a abouti au surgissement d'une nouvelle guerre froide au moins dans le Caucase...

Deux issues

Succédant à Roosevelt après la Seconde Guerre mondiale, Harry S. Truman, démocrate, avait compris la nature du totalitarisme soviétique et les ambitions impérialistes de Staline. Il endigua la menace, entrant dans l'Histoire comme l'un des plus grands présidents des États-Unis. Jimmy Carter, beau parleur, rêveur et angélique, livra en quatre ans huit pays au totalitarisme ; sa politique fut à l'origine de la vague islamiste. Les démocrates n'osent même pas l'inviter à leurs congrès... Un défi se dessine pour Barack Obama : sera-t-il un nouveau Truman ou un Carter bis ? Malheureusement, cela concerne aussi le monde, l'Occident en particulier, et ne saurait nous laisser indifférents.

PASCAL NARI

PIRATERIE

LA POLÉMIQUE se poursuit dans l'affaire du *Tanit* : Florent Lemaçon aurait été tué par une balle française lors de l'assaut du voilier par les commandos de marine, si l'on en croit le journaliste Didier François invoquant un « *faisceau d'indices* » le 4 mai sur *Europe 1* (cité par *Secret Défense*).

MISSION ATALANTA

En tout cas, les pirates maintiennent leur pression. Le 29 mars, un groupe de sept hommes s'était même attaqué à un bâtiment de guerre ! Était-il mal informé ? Nicolas Gros-Vehreyde s'interroge sur le blog *Bruxelles2* : une audace inédite pourrait être, selon lui, le signe d'une récupération mafieuse de la piraterie.

L'équipage du *Spessart*, un ravitailleur allemand, repoussa ses agresseurs avec des armes légères. Il participait à la mission Atalanta, menée sous l'égide de l'Union européenne depuis décembre 2008 dans le golfe d'Aden et l'océan Indien. Neuf États se relaient au sein d'une force qui compte actuellement onze navires et quatre avions. La France y a engagé l'avis *Commandant Duceing*, la frégate *Nivose*, le patrouilleur *Albatros*.

Le Belgique enverra une frégate en septembre. Le 30 avril, elle a décidé de proposer un "service" surprenant aux navires arborant son pavillon : ils pourront embarquer huit militaires assurant leur sécurité. L'armateur devra en assumer le coût - estimé à 115 000 euros pour une semaine - et renoncer « à toute poursuite à l'encontre de l'État belge ».

en cas de dommages causés à l'embarcation, à la cargaison ou à l'équipage ».

LA SOMALIE

Sur le front diplomatique, des négociations sont menées avec les Seychelles afin de faciliter l'arrestation et le jugement des pirates. C'est dans ce contexte que s'est tenue le 23 avril la Conférence des donateurs sur la Somalie, avec l'objectif de contribuer à la stabilité interne d'un pays dont les côtes abritent les bases des pirates. 165 millions d'euros lui ont été promis. Avec l'aide financière de la Ligue arabe, la France formera cinquante militaires somaliens sur sa base de Djibouti.

G.D.

* Sources : <http://bruxelles2.over-blog.com>

LE PRINCE JEAN DE FRANCE

« Nous sommes tournés vers l'avenir »

À quelques jours de leur mariage, M^{gr} le duc de Vendôme et M^{lle} Philomena de Tornos y Steinhart avaient consacré le vendredi 24 avril à l'accueil de la presse dans les beaux salons de l'hôtel Guénégaud, dans le Marais. Ils nous ont ainsi honoré d'un entretien fort aimable.

L'Action Française 2000 - Monseigneur, Mademoiselle, pourquoi avez-vous, pour la célébration de votre mariage, choisi Senlis, la ville des débuts modestes de la dynastie, plutôt que tant d'autres lieux témoignant de la gloire de la monarchie ?
Jean de France - Nous avons essayé bien d'autres lieux, mais il y avait toujours un détail qui ne convenait pas. Nous avons même pensé à Paris, mais il était difficile d'y trouver un lieu de réception. Philomena a alors pensé à Chantilly : une question se posait, celle de trouver une église. Mais des amis habitant juste à côté nous ont suggéré la cathédrale de Senlis. Et aussitôt notre idée a reçu un accueil enthousiaste, que ce soit de la population, du maire de Senlis, de l'Office de Tourisme... On ne pouvait pas mieux trouver que cette combinaison Senlis-Chantilly ; ce sont deux pôles : Senlis c'est Hugues Capet, Chantilly c'est le duc d'Aumale et, de plus, c'est le lieu que mon grand-père a habité. Nous avons donc l'alpha et l'omega de la dynastie...

Philomena de Tornos - Chantilly c'est aussi le legs magnifique du duc d'Aumale, qui a enrichi le patrimoine français... En fait Senlis-Chantilly : ce choix s'est imposé à nous, nous ne l'avions pas prévu, maintenant il nous apparaît comme une évidence, et la population locale est très accueillante.

J. de F. - Et puis ce lieu était aussi très pratique pour les membres de notre famille qui arriveront d'un peu partout par l'aéroport ou par le TGV.

L'AF 2000 - Faut-il voir dans ce retour aux sources comme une invitation à repartir pour un nouvel élan ?

J. de F. - Oui mais cela est surtout symbolique, nous sommes plutôt tournés vers l'avenir, même si nous allons puiser à la source. Le monde est ce qu'on en fait, ce qui est important c'est la marque que nous lui donnons.

Ph. de T. - Comme on dit souvent, quand on ne sait pas d'où l'on vient, on ne sait pas où l'on va... Et où l'on va, c'est la chose la plus importante pour nous.

» DÉCORATION

M^{gr} le comte de Paris, duc de France, sera reçu le lundi 18 mai à l'Élysée, où il sera fait chevalier de la Légion d'honneur par le président de la République. Le Prince avait déjà reçu en 1959 la Croix de la valeur militaire, en raison de son engagement durant la guerre d'Algérie.

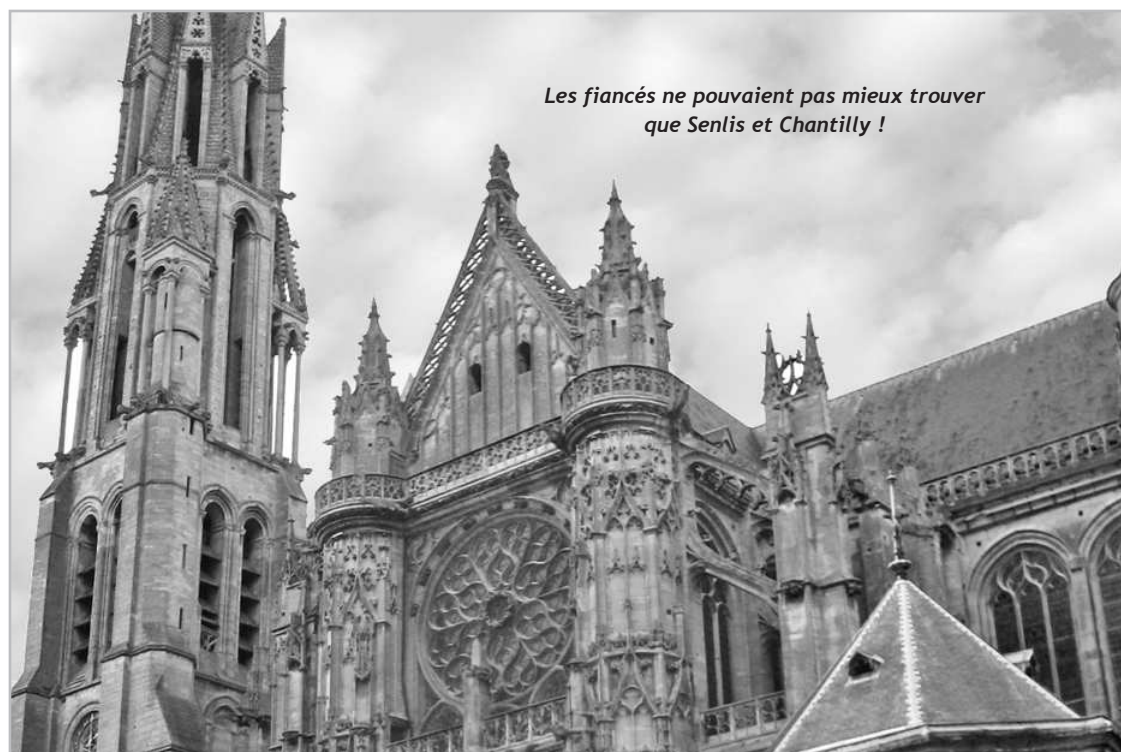
L'AF 2000 - Monseigneur, est-il difficile de vivre en prince dans le monde d'aujourd'hui ?

J. de F. - Le monde d'aujourd'hui est sympathique et je ne suis pas sûr qu'il soit pour nous plus difficile que d'autres époques où la monarchie était là. Pour moi, le fait d'être prince et la situation actuelle ne sont pas du tout incompatibles. C'est dans l'esprit de

plus il a su incarner l'unité dans la diversité, il a été le pacificateur, et c'est sans doute cela qui l'a tué ; or, il faut des hommes forts qui voient un peu plus loin que l'instant et qui recherchent la paix sociale. Louis-Philippe, enfin, parce que c'était un bon père de famille ; il s'inscrivait dans la société de son temps avec aussi une passion pour les arts.

réservez le droit de prendre publiquement position sur certaines questions essentielles, comme vous avez déjà commencé depuis quelques mois ?

J. de F. - J'ai beaucoup réfléchi tout au long de ces dix années où j'ai effectué des déplacements en France et à l'étranger pour essayer de comprendre la réalité de la France, son rayonnement dans



Les fiancés ne pouvaient pas mieux trouver que Senlis et Chantilly !

ma famille : toujours chercher à être dans notre temps, à nous inscrire dans la société où nous vivons et essayer de la marquer.

L'AF 2000 - M^{lle} Philomena, puis-je me permettre de vous demander comment vous concevez votre rôle de dauphine de France ?

Ph. de T. - Mon souhait le plus fort est d'être un soutien pour mon mari et d'arriver à créer une atmosphère de vie de famille accueillante, ouverte. Mon rôle est auprès de mon mari et de mes enfants éventuels ; j'espère arriver à maintenir une stabilité familiale et un havre de paix.

Saint Louis, Henri IV, Louis-Philippe

L'AF 2000 - Si Dieu le veut, Monseigneur, vous serez un jour Jean IV. Les Jean n'ont pas été très nombreux dans la dynastie... Quels sont vos modèles parmi vos ancêtres ?

J. de F. - J'aime citer la trilogie qui représente trois parties de mon caractère : saint Louis, Henri IV, Louis-Philippe. Saint Louis, parce que ce fut un prince avec des principes, des convictions, et qui a essayé de mener une vie en accord avec ceux-ci. Henri IV parce que c'est la poule au pot, ce côté proche de la France terrienne - la France, avant d'être une nation, c'est un pays, quelque chose de très concret. De

L'AF 2000 - Vous inscrivez-vous dans la ligne du comte de Chambord disant en substance qu'avec le peuple français il reprendrait le mouvement de 89 en en redressant l'esprit ?

J. de F. - Je pense que la France aujourd'hui, c'est la France d'avant et d'après 89, il faut la prendre telle qu'elle est, avec ses bons et ses mauvais côtés comme une personne. Il ne faut pas idéaliser, je dois à ma formation philosophique d'être très réaliste. Il faut comprendre la France, la prendre là où elle est et tenter de la mener là où on souhaite. Plutôt que de restaurer un état d'esprit il faut instaurer ; il y a vraiment une dynamique nouvelle à trouver et à créer.

L'AF 2000 - Vous dites instaurer plutôt que restaurer, comme l'a voulu le roi d'Espagne Juan-Carlos...

J. de F. - Oui, et cela fonctionne plutôt bien ! Il a créé quelque chose de neuf.

Ph. de T. - Oui, mais adapté à son pays et à la situation ! Le modèle ne peut servir partout.

Au service de la France

L'AF 2000 - Monseigneur, vous dites souvent que vous pensez en prince chrétien et que vous agissez en prince français. Est-ce que, sans entrer dans les querelles politiciennes, vous vous

les pays avec lesquels elle entretient des relations fortes ou moins fortes. Il y a trois choses importantes pour moi.

La première est de pouvoir participer au débat politique et prendre position sur des sujets particuliers sur lesquels on m'attend, c'est ce que j'ai fait sur l'Europe, la famille, le travail le dimanche, etc. Mais il faudrait que, comme avec mon grand-père, mes propos servent quasiment de référence : on venait voir le comte de Paris pour avoir son avis. J'aimerais continuer dans ce sens-là.

Deuxième aspect de mon action : participation à des événements marquants, quand on commémore un événement historique ou quand se tient un grand colloque où je peux intervenir. Ce fut le cas lors de l'inauguration à Versailles du Petit Trianon restauré en septembre dernier.

L'AF 2000 - C'est à cette occasion, Mademoiselle Philomena, que nous avons eu la joie de vous voir pour la première fois dans les médias...

J. de F. - Troisième aspect de mon action : je voudrais mener une vraie action au service du pays sur des aspects linguistiques et éducatifs. On parle aujourd'hui de francophonie, c'est un terme très administratif pour désigner ce domaine dans lequel la France crée des ponts avec un certain nombre de pays. Je suis en contact à la fois par mon métier



et par différentes relations avec l'université Paris-Sorbonne à Abou Dabi, c'est vraiment un domaine qui m'intéresse au plus point.

Voilà donc les trois aspects de mon action : débats, événements, action concrète au service du pays sur des sujets porteurs, d'avenir, donc pas purement historiques.

"L'Europe" manque d'âme

L'AF 2000 - Vous avez cité l'Europe parmi les questions sur lesquelles vous prenez position. Incarnant à la fois la souveraineté historique de la France et l'ouverture par toute votre ascendance, comme avec votre tout proche mariage, à la grande famille de l'Europe, vous avez un regard réaliste sur la question...

J. de F. - C'est un sujet naturel de réflexion et d'échange. Pour moi l'Europe devrait avoir une vraie réalité qu'elle n'a pas parce qu'elle est devenue très administrative. On veut aujourd'hui tout avoir inventé, on croit qu'on a inventé l'Europe, or elle a existé déjà ; c'était l'Europe des monastères, des relations de famille, de l'intelligence. Je ne suis pas sûr que l'on arrive facilement à lui donner une réalité, elle n'a pas montré ces derniers temps un front uni sur son avenir. Alors on a une Europe purement matérielle, matérialiste, technique, ça manque un peu d'âme !

Ph. de T. - Notre mariage est un mariage très européen au niveau humain, c'est ça l'Europe, une grande famille !...

L'AF 2000 - Les militants et les amis de l'Action française ont toujours été les humbles serviteurs de la famille de France. Ils se réjouissent unanimement de votre mariage. Auriez-vous un message à leur intention ?

J. de F. - Je sais que certains d'entre vous seront là ce samedi 2 mai. Nous sommes très heureux de nous savoir entourés par les Français lors de cette journée. En nous engageant dans cette grande aventure qu'est le mariage, nous sommes sensibles aux gestes des personnes qui ont de l'affection pour nous : ça donne du baume au cœur !

L'AF 2000 - Vous pouvez compter sur nous. Monseigneur, Mademoiselle, recevez nos vœux de bonheur bien respectueux et affectueux.

PROPOS RECUEILLIS
PAR MICHEL FROMENTOUX

1 - La nouvelle duchesse de Vendôme est espagnole par son père et autrichienne par sa mère.

❑ ÉVÉNEMENT

2 mai 2009 : les noces de Senlis

Une journée comme celle-ci n'arrive qu'une fois par génération. En la cathédrale gothique qui domine la cité picarde de Senlis, le mariage du prince Jean de France, duc de Vendôme et de M^{lle} Philomena de Tornos y Steinhart a été célébré avec le faste qui convenait à la situation, mais sans ostentation.

Dans notre monde gagné par le désenchantement, les occasions de partager de grandes joies sont rares. Une journée comme celle que nous avons vécue ce samedi 2 mai 2009 n'arrive qu'une fois par génération. Elle restera inoubliable. En la modeste mais très belle cathédrale gothique qui domine la cité picarde de Senlis, le mariage du prince Jean de France, duc de Vendôme et de M^{lle} Philomena de Tornos y Steinhart a été célébré avec le faste qui convenait à la situation, mais sans ostentation : les princes et les Français de tous ordres et de toutes régions, ainsi que des amis du marié venus de Pologne, du Québec ou du Liban, communiaient dans une liesse spontanée.

La famille européenne

Dès 9 h 30, les quelque huit cents invités, messieurs en jaquette et dames en chapeaux parfois fabuleux, commençaient à prendre place dans la nef centrale pavoisée aux couleurs royales, où l'on marchait dans l'allée sur un élégant tapis bleu et où nul ne semblait sentir qu'il faisait très froid.... Bientôt l'on vit arriver, les représentants des familles royales européennes à qui les prêtres, à l'entrée, tendaient l'eau bénite : l'infante Pilar, sœur de S.M. le roi d'Espagne, LL.AA.RR. le prince héritier Philippe de Belgique et la ravissante princesse Mathilde, le prince Laurent de Belgique et la princesse Claire, l'archiduc Lorenz et la princesse Astrid de Belgique, Don Duarte, duc de Bragance et la princesse Isabel, l'archiduc Rudolf d'Autriche et de nombreux cousins Habsbourg..., puis les oncles et cousins du prince Jean : LL.AA.RR. le duc et la duchesse d'Orléans, le baron et la baronne de Sambucy de Sorgues, le prince Charles-Philippe, duc d'Anjou, et sa jeune épouse Diane, le prince Charles de Bourbon-Siciles et la princesse Camilla, les princes de Wurtemberg et de Liechtenstein, et tous les cousins Orléans du marié... Arrivèrent aussi quelques personnalités marquantes : M^{me} Bernadette Chirac, M^{me} Rachida Dati, ministre de la Justice, en tailleur pantalon et sans chapeau, Frédéric Mitterrand, Alain Decaux dans son imposant habit d'académicien, Jean-Jacques Aillagon, ancien ministre de la Culture, le baron Ernest-Antoine Seillière, Paul-Marie Coûteaux, député au Parlement européen, notre sémillant confrère Stéphane Bern...

L'arrivée de M^{gr} le comte de Paris, duc de France, avec à son bras M^{me} Micaela Cousino Quinones de Leon, qu'il épousera religieusement en septembre prochain, suivi de ses enfants LL.AA.RR. le prince Eudes, duc d'Angoulême,

et la princesse Marie-Liesse, le prince François, comte de Clermont, et la princesse Blanche, Mademoiselle de Valois, laissait prévoir l'imminence de la cérémonie. Mais le prince Eudes fit alors part à l'assistance de l'hospitalisation

Mgr Philippe Brizard, directeur de L'Œuvre d'Orient, de Mgr Henri Brincard, évêque du Puy, de l'abbé Stéphane Janssens, curé de la cathédrale, et d'une quinzaine d'autres prêtres et séminaristes, célébra dans l'esprit du pape Be-

regal de bout en bout, tant avec les orgues tenues par Vincent Warriner, organiste titulaire de l'église Saint-Étienne-du-Mont, qu'avec la trompette d'Alain Jeansonnie et qu'avec le chœur Capella Peregrina qui interpréta Camille Saint-



À GAUCHE : LA PRINCESSE PHILOMENA AU BRAS DE SON PÈRE ALFONSO DE TORNOS ; À DROITE : M^{gr} LE COMTE DE PARIS, DUC DE FRANCE

brutale de S.A.R. M^{me} la duchesse de Montpensier, laquelle s'unirait à distance par la prière à la joie de ses enfants et demandait à sa sœur aînée, la princesse Marie-Christine de Liechtenstein, née Wurtemberg, d'accompagner Jean à l'autel.

Oui à la France

Les princes savent cacher leurs soucis. Le cortège nuptial entra, majestueux, au son de la *Marche royale* de Jean-Baptiste Lully : le prince Jean marchait donc au bras de sa tante, puis, précédant la mariée, venaient les jeunes garçons d'honneur, dont le petit prince Pierre, fils d'Eudes, tout de bleu pâle et de blanc vêtus. Et voici, au bras de son père le comte Alfonso de Tornos, Philomena, plus épanouie et plus distinguée que jamais dans sa robe brodée en faille de soie ivoire Christian Lacroix, portant un diadème en diamants et turquoises appartenant à la famille de Tornos. La traîne était soutenue par d'adorables petites filles en robes bleues et blanches.

La cérémonie put alors commencer. Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon, en chasuble fleurlysée, assisté de

noît XVI, celui de "la réforme de la réforme", avec offertoire et canon 1 en latin. Dans son homélie, M^{gr} Brizard tira les profonds enseignements du miracle des noces de Cana où Jésus-Christ réalisa son premier miracle, le changement de l'eau en vin, symbole de la Bonne nouvelle, comme la fiancée est pour l'époux le symbole de l'humanité recréée. Nous saissions au cours de ces "noces de Senlis" combien espérance chrétienne et espérance royale sont de nature à se rencontrer

M^{gr} Brizard reçut le consentement des époux dont les témoins étaient pour Jean : son frère le prince Eudes, sa sœur Marie, princesse de Liechtenstein, et le duc Frédéric de Wurtemberg ; pour Philomena : sa sœur Maria-Magdalena, la baronne de Layre, le comte de Cornois, le prince Vladimir de Lobkovicz. Puis les nouveaux époux se consacrèrent à la sainte Vierge. Le prince Jean avait voulu que le produit de la quête fût partagé entre l'aide aux chrétiens du Liban et une participation aux frais de restauration des orgues de la cathédrale.

La partie musicale de la célébration avait été confiée à l'artiste chevronné qu'est Vincent Berthier de Lioncourt. Ce fut un

Saëns, César Franck (le sublime *Panis Angelicus*), André Campra (la messe *Ad majorem Dei Gloriam*) et autres compositeurs allemands, autrichiens et espagnols.

La bénédiction du Saint-Père

Avant l'*Ite missa est*, M^{gr} Rey lut le texte de la bénédiction spéciale accordée par S.S. le pape Benoît XVI, puis le cortège descendit la nef et sortit sous les acclamations trépидantes de plus d'un millier de personnes qui avaient suivi la messe à l'extérieur. Il était alors temps de suivre les mariés dans les jardins du château et de marcher sur les lieux mêmes où, il y a 1 022 ans, Hugues Capet fit don de sa personne et, plus qu'il ne pouvait l'espérer, de sa descendance à la France (voir nos articles des deux derniers numéros de *L'AF 2000*). Tous eurent alors la sensation de vivre un instant historique, d'autant que le ciel, maussade en matinée, se fit alors printanier. Quand les mariés, entourés des enfants d'honneur, montèrent sur l'estrade avec M^{gr} le comte de Paris, duc de France, le soleil brillait et chauffait et il nous prit de pen-

ser au délicieux poète Charles d'Orléans (père de Louis XII) qui charmait nos années d'écolier : « *Le temps a laissé son manteau / De vent, de froidure et de pluie / Et s'est vêtu de broderies, / De soleil luisant, clair et beau.* »

L'espérance s'appelle Philomena

Tandis que le parc se remplissait de Senlisiens se joignant aux invités et aux amis, nous contemplions cette estrade où une page d'histoire se lisait dans le regard du Chef de la Maison de France sur le duc de Vendôme et sur sa belle-fille, la toute nouvelle duchesse de Vendôme, tous deux resplendissants de bonheur et prêts à affronter un avenir qui est le nôtre à tous...

Jean-Christophe Canter, maire de Senlis, prononça alors de tout son cœur un discours enthousiaste évoquant non sans fierté l'événement de 987, rendant hommage à toute la lignée capétienne qui fit la France, évoquant les liens d'amitié tissés entre la Famille de France et la ville de Senlis pendant ces jours de préparation du mariage et louant les princes de savoir réunir les Français par-delà toutes opinions politiques.

M^{gr} le Comte de Paris, duc de France, remercia chaleureusement M. le maire, avant d'exprimer une très délicate pensée pour la grande absente de ce jour : M^{me} la duchesse de Montpensier, à laquelle, bien sûr, nous présentons tous nos vœux de prompt rétablissement. Le prince Jean ajouta quelques mots de remerciements et dit sa volonté de toujours plus servir la France.

Puis l'assistance fut conviée à participer au vin d'honneur, occasion pour tous de se rencontrer ou de se retrouver dans la joie, mais bientôt les invités commencèrent à se diriger vers Chantilly où allait se dérouler la réception privée avec *garden party* et spectacle équestre. Les autres restèrent longtemps à bavarder dans le charmant parc Hugues Capet où l'on sentait si bon la France ! Pour tous, désormais la fée espérance a pour nom Philomena.

MICHEL FROMENTOUX

Mobilisation des camelots

Répondant à l'appel de Jean de Mello, relayé aimablement par Guy Steinbach, doyen des camelots du Roi, j'ai pris la décision de participer au service d'ordre assurant la sécurité du mariage avec ma famille et des volontaires du Groupe d'Action royaliste. Du matin au soir, des parkings de la cathédrale au lieu du cocktail, nous fûmes mobilisés au service du Prince et de la Princesse pour la réussite d'un événement tant attendu. Ce fut l'occasion de nombreuses retrouvailles et de rencontres inédites...

F. WINKLER

LES FILMS
DE MAI



COCO AVANT CHANEL

Déjà à l'affiche mais à ne pas rater, le film "biographie" réalisé par Anne Fontaine qui nous raconte les débuts de celle qui deviendra la "Grande Demoiselle" de la mode et du chic parisien, Gabrielle Chanel, alias Coco Chanel, **Audrey Tautou**. Une "Coco" qui, après une enfance à la Cosette - abandonnée avec sa sœur Adrienne, **Marie Gillain**, dans un orphelinat qui respire autant la joie de vivre que Droopy, par leur père colporteur -, des nuits de chanteuse beuglant, avec sa sœur, parmi des soldats éméchés en goquette, et des jours de "petite main" dans l'arrière-boutique d'un tailleur de province, se fait remarquer par Étienne Balsan, **Benoît Poelvoorde**, fidèle client du cabaret où elle chante et richissime éleveur de chevaux du côté de Compiègne, qui devient son protecteur et en fait sa maîtresse. Et c'est là, dans ce monde frivole de "cocottes" et dans cet univers de mondanités équestres, qu'elle se lance dans la conception des vêtements et chapeaux qui feront sa renommée et libéreront les femmes des corsets et autres robes guindées. C'est aussi là qu'elle connaîtra le seul homme qu'elle aurait pu épouser, Arthur "Boy" Capel, **Alessandro Nivola**, qu'elle imposera sa nature et ce qui sera son style... Servi par une Audrey Tautou juste et d'une parfaite "ressemblance" avec son modèle, et, surtout, par un Poelvoorde excellent, cette "bio", sans raté ni retouche, reposante, élégante et légère comme des bulles de champagne, est un beau portrait d'une femme hors du commun qui bouscula les convenances de la mode féminine. Un beau film qui laisse flotter dans l'air un certain numéro 5...

JE L'AIMAIS

Amour perdu ! Un homme, **Daniel Auteuil**, partage avec sa belle-fille, **Florence Loiret-Caille**, qui vient de se faire plaquer par son mari, qu'il ne faut pas passer à côté de l'amour, le vrai, même si cela doit faire mal à ses proches. Lui-même a laissé passer, il y a vingt ans, celle dont il était tombé amoureux, Mathilde, **Marie-Josée Croze**, lors d'un voyage d'affaires en Chine. Depuis il le regrette à chaque instant de sa vie... Avec ce troisième film, adapté d'un roman d'Anne Gavalda, **Zabou Breitman**, sur un scénario qui a autant d'étoffe qu'un string, signe une comédie dramatique dont les incessants "flashback" finissent par devenir rasoir.

ALAIN WAELENS

THÉÂTRE

Furioso par la Cie La Framboise frivole

Deux facétieux musiciens nous ont mitonné un spectacle où les opéras italiens et les lieder allemands côtoient les bluettes des années quarante-cinquante. La composition est impeccable. Comblé par pétarades, fusées lumineuses et autres réjouissances, le public en redemande !

Bien sûr, après le succès de Pomposo, on avait hâte de retrouver les deux funambules musicaux de *La Framboise frivole* dans un nouvel avatar, cette fois "mode furioso". C'est fait, mais il faut se presser d'y courir, car, fugaces comme le printemps, ils se préparent déjà à s'exporter sous d'autres cieus.

Tico, Tico

Allez donc écouter ces deux facétieux musiciens, doués au possible et qui nous ont, cette année, mitonné, tels deux maîtres-queux, un spectacle « *gastronomo musicologique* », ainsi le qualifient-ils. Le maître d'œuvre est Peter Hens qui nous conte malicieusement son enfance belge où règne sa mère, de célèbre mémoire, M^{me} Casta Fiore, soprano colorature, qui le rêvait chef cuisinier : de gelées en gammes, de moka en mélodies, de tartelettes en trilles, nous assistons, médusés, à une épopée bohème et musicale où les opéras italiens, les



lieder allemands côtoient les bluettes des années quarante-cinquante (ah ! *Tico, Tico*, sauce Rossini, quelle salade russe !). On ne peut qu'admirer la composition rigoureuse, impeccable à la seconde près, malgré l'aspect

échevelé de ce numéro où les deux compères nous proposent toutes les facettes de leurs multiples talents : belles voix de ténor et toucher du violoncelle pour Peter Hens, piano endiablé et trompette accessoirement pour

un très sérieux Yves Gourmeur qui peut se révéler drôlissime. La séquence où les deux acolytes partagent un demi tabouret de piano tournant et parviennent à ne pas manquer une note de la *Pathétique* de Beethoven qu'ils jouent "collectif" - une note tour à tour - est proprement irrésistible.

Enchantement

Le public en redemande encore et encore et, comme les interprètes ne sont pas à court d'imagination, le spectacle continue entre pétarades, fusées lumineuses et autres réjouissances. Après moult rappels et bis, ayant applaudi à tout rompre, on quitte le théâtre enchantés, éberlués, presque aussi las que doivent l'être les protagonistes. Et ce n'est pas peu dire.

MONIQUE BEAUMONT

* Jusqu'au 27 juin. Théâtre des Bouffes parisiens, 4 rue Monsigny, Paris 2^e. Tel : 01 42 96 92 42

L'HOMME N'EST PAS SEUL SUR TERRE



XAVIER CHENESEAU avait déjà, dans *Mon ange gardien me veut du bien* (éd. Jacob Duvernet ; Voir *L'AF 2000* du 4 décembre 2008) attiré nos regards vers nos amis d'en-haut, ces anges qui nous assistent face aux dangers de la vie.

Une fois encore il vient nous rappler que nous ne sommes pas seuls sur terre et que, pour quiconque sait sortir du carcan de ses désirs à ras de terre, de multiples protections sont offertes par le culte des médailles dont l'origine remonte au culte des reliques médiévales. Portées autour du cou et invoquées régulièrement, elles prémunissent contre les maux quotidiens. Sans oublier celles qui permettent de confier la France à Notre Dame, au Sacré-Cœur ou aux saints. *L'Abécédaire* de Xavier Cheneveau contient un vaste choix de prières de protection accompagnant le port des médailles. Vous ne manquerez plus d'invoquer, entre autres, saint Antoine de Padoue pour retrouver vos objets égarés, sainte Apolline contre le

mal de dents, saint Bernard contre les ronflements intempestifs, saint Christophe avant de partir en voyage, saint Expédit dans les situations d'urgence, saint François d'Assise pour qu'un accouchement se passe bien, saint Grégoire le Grand contre les maux d'estomac, saint Laurent contre les brûlures, sainte Marie-Madeleine pour surmonter un chagrin d'amour, sainte Marthe pour vous aider dans les travaux ménagers, sainte Rita dans les cas désespérés... Vous n'oublierez pas pour autant l'Ange gardien qui vous éclaire, Notre-Dame du bien mourir, Notre-Dame des Sept Douleurs, ni saint Michel, sainte Clotilde, saint Louis et sainte Thérèse de Lisieux, protecteurs de la France, ni le Sacré-Cœur

protecteur du foyer. N'allez pas voir là des dévotions "de bonnes femmes"... Maurras admirait ces intermédiaires, ce peuple surnaturel débordant de charité que place le catholicisme entre l'altière justice divine et le simple mortel. Bien sûr, ne tirez pas de cette manifestation de miséricorde l'idée que vous serez automatiquement exaucés. Les critères célestes du bien et du mal ne sont pas ceux de la terre. Mais ces présences discrètes auprès de nous sont d'un indispensable réconfort.

MICHEL FROMENTOUX

* *Xavier Cheneveau* : Prière de protection - L'Abécédaire. Éd. Agnus, 4 rue André Colledébœuf, 75016 Paris. 104 pages, 12 euros.

JORIS-KARL HUYSMANS
Gilles de Rais

Mille et une nuits
Fayard - 62 p. - 2,50 euros

À l'origine, il s'agissait d'une conférence prononcée en 1896, *La sorcellerie en Poitou*, mettant en scène la personnalité étrangement fascinante du seigneur de Machecoul, authentique héros de la reconquête johannique, ruiné, pervers, lancé dans une quête démente et démoniaque de l'or, de la puissance, tueur en série effroyable, qui trouva le moyen de mourir comme un saint. Même s'il faisait l'impasse sur la pédophilie du maréchal de Rais, Huysmans

touche assez justement la mesure, la grandeur et le drame du personnage, ainsi que l'admirable miséricorde de toute une société, qui arracha cette âme affolée à ses ténèbres intimes.

MARVANO
Berlin

Deux tomes - Dargaud
56 et 64 p. - 13,50 euros l'album.

1993 : la carlingue du bombardier anglais *Snowwhite*, abattu au retour d'une mission sur Berlin, est retrouvée dans un polder hollandais avec les corps de ses membres d'équipage, une bande de copains qui s'étaient surnom-



més "les sept nains". Le soir de cette dernière équipée, Roy Stuart était malade ; cela lui sauva la vie. Il n'a jamais oublié, ni pardonné aux Allemands. Ce n'est donc point par compassion, mais pour l'argent qu'en 1948, ce pilote expérimenté accepte de participer au pont aérien qui doit empêcher l'affamement de Berlin par les Soviétiques. Dans la capitale en ruines, il rencontre Hélène et son frère, les enfants d'un ancien dirigeant du Reich, adolescents fanatisés qui veulent quitter le pays. Contre un passage clandestin, ils font miroiter à l'Anglais des documents secrets, et le trésor d'Hitler. *Les Sept Nains*, Reinhard le Gou-

pil sont les deux premiers tomes de *Berlin*, bande dessinée de Marvano qui vaut davantage par la qualité de son dessin scrupuleux et une reconstitution sans concession du contexte que par son scénario léger et convenu. Fresque très réaliste des combats aériens, du quotidien et des angoisses des équipages de bombardiers, de la souffrance des civils, de l'univers sordide de l'après-guerre, de ses trafics et de ses compromissions, ces albums très noirs rendent remarquablement l'atmosphère d'un monde où tous les comptes restaient à solder, et l'horreur sous-jacente.

ANNE BERNET

❑ CETTE ANNÉE-LÀ

988 : L'œuvre capétienne en péril

Cantonné à son duché de Basse-Lorraine, le frère du roi Lothaire, Charles, laissait planer la menace d'un retour des Carolingiens. Face à son cousin, qui s'empara de Laon, Hugues Capet se montra aussi patient qu'obstiné, jusqu'à son entrée solennelle dans la ville libérée.

Cette année-là - la deuxième de son règne - Hugues Capet, quarante-huit ans, qui venait de faire sacrer par Adalbéron son fils aîné Robert, seize ans, semblait avoir bien établi sa lignée sur le trône de France. C'était sans compter avec le dernier des princes carolingiens, le peu recommandable Charles, duc de Basse-Lorraine, frère cadet du feu roi Lothaire, mort en 986, donc oncle de feu Louis V, mort en 987.

Trahisons

Rappelons (voir les deux dernières AF 2000) que, comme son frère Lothaire, Charles était cousin germain d'Hugues Capet, leur oncle commun ayant été feu Otton 1^{er} le Grand, empereur romain germanique, mort en 973, dont le fils, Otton II, était mort à son tour en 983, laissant un fils de trois ans qui, en cette année 988, atteignait tout juste ses huit ans. L'empire était donc tenu à bout de bras par les veuves des deux Otton, respectivement Adélaïde de Bourgogne et la régente, la Byzantine Théophano - deux femmes de tête qui avaient laissé élire Hugues Capet pour se débarrasser des Carolingiens, mais sans enthousiasme.

Alors Charles crut son heure arrivée. Il avait déjà trahi le roi son frère en 978 quand, celui-ci ayant provoqué par son expédition ridicule contre Aix-la-Cha-

pelle la fureur de l'empereur Otton II, fut à deux doigts de perdre sa couronne. Charles, alors, avait tenté de se faire proclamer roi de France. Exilé, il devait depuis lors se contenter de son petit duché de Basse-Lorraine dont il avait été investi par le même Otton II

Adalbéron et toute une quirielle de prélats eux-mêmes prénommés Adalbéron...

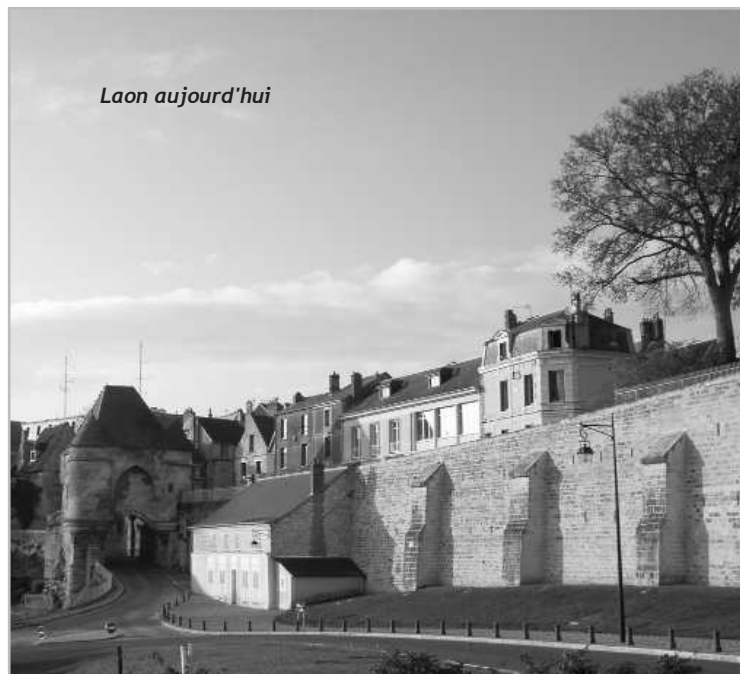
À force de se plaindre de son sort, Charles avait réussi à se constituer une petite clientèle. Voici qu'en mai 988, grâce au fourbe et hargneux clerc Arnoul

(fille d'un premier mariage de la vieille impératrice Adélaïde avec Lothaire II d'Italie). Protestation des deux impératrices, et, bien sûr d'Hugues Capet qui convoqua un synode pour faire excommunier Charles et le bâtard Arnoul, puis assiégea Laon avec 15 000 hommes qui, même armés d'un bélier géant, ne purent enfoncer la porte principale.

Coup de théâtre au début de 889. Après la mort du grand Adalbéron (de Reims), le 23 janvier, voici qu'Hugues Capet, écartant le vertueux serviteur du défunt, Gerbert, fit désigner pour la succession épiscopale rémoise contre toute attente...le clerc félon, Arnoul ! Habileté diplomatique ? Peut-être, mais qui ne porta pas chance à Hugues, car Arnoul s'empressa dès le mois d'août d'ouvrir Reims, la ville des sacres, à Charles, qui déjà se disait roi de France !

Donner du temps au temps...

Situation extrêmement périlleuse pour Hugues Capet. Les impératrices laissaient faire. Laon était imprenable. Par deux fois, il fallut battre en retraite. Mais le Capétien était aussi patient qu'obstiné. Il avait grandement raison de donner du temps au temps... Gerbert, un instant engagé du côté de Charles et d'Arnoul, fut le premier à revenir dans



(ce qui lui avait valu d'être exclu de l'élection de Senlis en 987...). Il s'y sentait d'autant plus mal à l'aise que son voisin le duc de Haute-Lorraine était alors Thierry, fils de Béatrice, sœur d'Hugues Capet ! Pour compliquer encore les choses, étaient apparentés à Thierry l'archevêque de Reims

- un fils de la main gauche du roi Lothaire - qui fit semblant de se faire voler les clefs de la ville, Charles s'empara de Laon - la cité carolingienne par excellence -, annonça la réduction des impôts, chassa l'évêque du lieu, Adalbéron dit Ascelin, et emprisonna la veuve de Lothaire, la reine Emma



Hugues Capet

le camp capétien. Puis l'on vit resurgir Adalbéron dit Ascelin, que Charles avait chassé de Laon. Celui-ci, encore un fourbe sans pareil, joua la comédie du ralliement, écrivant humblement à Arnoul qu'il se rallierait à Charles s'il lui rendait son évêché de Laon. Charles se laissa apitoyer et lui prépara le dimanche des Rameaux un fastueux souper d'accueil dans la tour de Laon. À la suite de quoi, tandis que Charles et Arnoul dormaient comme des bienheureux, Ascelin introduisit ses complices qui se saisirent des dormeurs et les enfermèrent à double tour.

Aussitôt Ascelin courut à Senlis annoncer à Hugues Capet la délivrance de Laon. Le roi fit dans la ville une entrée solennelle et obtint sans difficulté le serment de fidélité des autorités. Au même moment, Charles, son épouse, et trois de leurs enfants étaient emmenés à Orléans pour y finir leurs jours en prison. Charles allait y mourir en 995 ; un de ses fils, resté libre, allait mourir jeune sans progéniture. Ainsi finit sans descendance mâle la dynastie des Carolingiens.

Enfin Hugues Capet allait pouvoir s'occuper d'une chose sérieuse : commencer à faire la France...

MICHEL FROMENTOUX

Au moment où, du fait du mariage de M^{gr} le duc de Vendôme, les projecteurs de l'actualité royale sont braqués sur Senlis, la publication d'un nouvel ouvrage d'Ivan Gobry, sur le dernier des rois carolingiens Louis V, fils de Lothaire, intéressera vivement tous ceux qui savent combien ces années de la fin du X^e siècle furent décisives pour le destin de notre pays.

Mal marié

Certes, la vie de Louis V, né en 967, est assez vite écrite, puisque ce malheureux adolescent n'a effectivement régné qu'un an et deux mois et n'était porté par aucune ambition. Ivan Gobry trouve toutefois l'occasion d'un survol limpide et fascinant des dernières décennies carolingiennes. D'abord le grand-père Louis IV, dit d'Outremer parce qu'il naquit exilé en Angleterre et dont Hugues le Grand, duc des Francs, protégea le trône. Puis le père, Lothaire, fils de Louis IV et de Gerberge de Saxe (sœur de l'empereur romain germanique Otton 1^{er}), qui mena une politique impulsive à l'égard de ses impériaux cousins, notamment les im-

❑ LIVRE

Louis V : fin de race

Yvan Gobry retrace la vie du dernier roi carolingien, dont la mort ouvrit la voie à la dynastie capétienne après un an et deux mois de règne.

pératrices Adélaïde et Théophano (voir détails généalogiques dans l'article ci-dessus). Ces dernières avaient poussé Adalbéron sur le siège épiscopal de Reims, comme l'œil de l'empire, pour surveiller Lothaire qui, lui, ne rêvait que de reprendre la Lorraine à la Germanie. L'on voit pourtant ici en toute occasion s'imposer la sagesse, soutenue par un grand courage et une grande patience d'Hugues Capet, tâchant de ramener le roi à un peu de mesure.

La bonne idée de Lothaire, époux d'Emma (fille de l'impératrice Adélaïde et de son premier mari Lothaire II d'Italie), avait été de faire élire et sacrer son fils Louis le 8 juin 979, à treize ans, mais celui-ci n'eut guère l'occasion de se distinguer, si ce n'est par un cuisant échec conjugal. Quelle idée d'avoir voulu donner à ce garçon âgé de seize ans, en

982, la sœur du comte d'Anjou, veuve d'un obscur comte de Gévaudan et âgée de près de quarante ans ! Désœuvré à Brioude, Louis se livra à la débauche, sa femme s'en alla en Provence dans d'autres bras et le roi Lothaire dut le faire revenir à la cour de Laon.

Mal préparé

Quand Lothaire mourut le 2 mars 986, Louis, dix-neuf ans, lui succéda automatiquement. Indifférent à l'État, il voulut reprendre la politique de son père, d'hostilité contre Adalbéron. L'habile Hugues Capet fit mine de l'accompagner en 987 dans une expédition contre Reims afin de le laisser lui-même constater ses incapacités. Le gringalet s'obstinant, il le laissa mettre l'évêque en accusation, sachant que celui-ci ne risquait pas grand chose...

Le procès d'abord fixé au 27 mars fut reporté au 18 mai. Tout content de lui, Louis partit pour la chasse. Or, Hugues Capet se préparait à prononcer l'acquittement d'Adalbéron quand Louis tomba violemment de cheval. Après quelque jours d'agonie douloureuse il expira le 21 mai.

Funérailles à Compiègne, rapides et sans apparat, puis, le 1^{er} juin, Adalbéron faisait élire Hugues Capet roi de France, comme nous l'avons retracé dans notre rubrique *Cette année-là* des deux derniers numéros de *L'Action Française* 2000.

Si Hugues Capet fut une chance pour la France et continue de l'être par ses descendants, on ne peut pas ne pas éprouver, à la lecture d'Ivan Gobry, des moments d'émotion et de compassion pour ce pauvre héritier de la légendaire épopée de Charle-



magne. À force de laisser la couronne se dévaluer pour faire le jeu des Grands, les derniers Carolingiens creusaient eux-mêmes leur tombe, se laissant guider par leurs propres ressentiments et perdant toute grande ambition politique, toute vision d'avenir. Une dynastie s'éteint quand elle n'est plus guidée par une claire vision de sa raison d'être. Les Capétiens, eux, n'ont jamais rien perdu de cette vision ; ils restent porteurs d'avenir.

M.F.

* Ivan Gobry : Louis V, fils de Lothaire. Éd. Pygmalion, 180 pages, 20 euros.

TOUS À JEANNE D'ARC !

COMME CHAQUE ANNÉE le deuxième dimanche de mai, la fête nationale de sainte Jeanne d'Arc va venir nous rappeler qu'être Français, cela se mérite, et que le Ciel vient en aide aux nations dans la mesure où elles comptent des âmes prêtes à se sacrifier plus qu'à ériger leurs droits en absolu.

Notre appel à participer au Cortège traditionnel entraîné par l'Action française jusqu'à la statue de la place des Pyramides (voir page 15) est plus pressant que jamais en cette année 2009. D'abord parce qu'en ces jours d'une campagne électorale qui démarre si lourdement, l'affirmation de notre volonté de ne pas laisser les technocrates et les idéo-

logues des institutions communautaires disposer de notre sort vaudra plus que n'importe quel bulletin de vote. Nous manifesterons, sans souci des partis, des législatives et des idées à la mode, la permanence de la France, de son identité quinze fois séculaire, de sa manière d'être au monde. Nous marcherons sans agressivité envers quiconque, mais avec la conviction que notre nation, si elle revient aux traditions assurant sa pérennité, peut servir le bien commun universel.

CENT ANS APRÈS LA BÉATIFICATION

La deuxième raison de venir au Cortège est plutôt religieuse, mais dans la décadence que nous subissons, tous, croyants ou non, peuvent admettre que l'on a tout à gagner à recourir aux forces spirituelles.

Il y a eu cent ans le 18 avril dernier, le saint pape Pie X béatifiait notre héroïne nationale. C'était l'aboutissement d'un long combat commencé dès 1456, pour que fût effacée la condamnation prononcée à Rouen en 1431 par des ennemis de la France et par des hommes d'Église veules et apatrides. En 1909, quelques années après les déchirures causées par la Séparation de l'Église et de l'État, le pape a voulu offrir ce cadeau afin d'aider les Français à se réunir autour du symbole de leur patrie. Le grand cataclysme de 1914-1918 n'allait pas tarder à montrer l'importance de resserrer l'unité nationale. L'année 1920 devait voir, le 16 mai à Rome, la canonisation de Jeanne par Benoît XV, puis, le 24 juin à Paris, l'institution par la République, sous l'impulsion de Maurice Barrès,

de la fête nationale de Jeanne d'Arc, « fête du patriotisme », fixée au dimanche qui suit le 8 mai (anniversaire de la délivrance d'Orléans). Présentant le décret de béatification, saint Pie X évoquait les mots si souvent répétés : « Vive le Christ qui est Roi des Francs. » Il ajoutait : « À ce titre seulement, la France est grande parmi les nations ; à cette clause, Dieu la protégera et la fera libre et glorieuse : à cette condition, on pourra lui appliquer ce qui, dans les Livres Saints, est dit d'Israël : Que personne ne s'est rencontré qui insultât à ce peuple, sinon quand il s'est éloigné de Dieu. » C'est une France fidèle aux promesses de son baptême qui viendra en Cortège honorer sainte Jeanne d'Arc.

M.F.

■ HISTOIRE

Jeanne ou le miracle de Reims

Biographe de Charles VII, Jean-Pierre Lussan nous livre une fresque grandiose, richement illustrée, où l'on voit la Providence contribuer à la restauration de la légitimité royale. Avec le sacre de Reims apparurent les premières clartés de l'aurore dans un ciel si noir depuis fort longtemps...

Nous ne retracerons pas une nouvelle fois la vie sublime de notre héroïne nationale (se reporter à *L'AF 2000* des 19 avril 2007 et 1^{er} mai 2008). Pour l'évoquer, il nous suffira de feuilleter le grand et bel ouvrage récemment publié par M^e Jean-Pierre Lussan : *Demain s'appelle l'aurore* ¹, sous-titré *La très surprenante actualité de la chronique de Charles VII*. Outre l'élégante érudition de l'auteur et la beauté des illustrations, l'intérêt du livre est d'évoquer la Pucelle d'Orléans, son courage et sa foi enracinée dans la patrie, tout en étudiant la politique de son temps et plus particulièrement le personnage que ce coup de pouce de la Providence a porté à la place qui lui revenait : Charles VII, restaurateur de l'État.

Méfais des partis

Les ressemblances entre les malheureux débuts du XV^e siècle et les temps que nous vivons sont frappantes : en grand bainvillien, Jean-Pierre Lussan compare les faits et met en lumière les erreurs dont la répétition engendre toujours les mêmes effets. Pour lui un « chemin subtil sépare la coïncidence du destin ». D'où le choc éblouissant, dans certaines pages, entre les images du temps et quelques photographies contemporaines bien trop connues...

La "grande pitié" du royaume de France était née non seulement du fait que le roi anglais menait une guerre farouche pour s'emparer de notre pays, mais aussi du fait que la politique des partis, après le règne réparateur de Charles V le Sage, et à la faveur de la faiblesse d'esprit du pauvre Charles VI, s'était instaurée autour du trône. Situation rêvée pour les puissances d'argent avides de refaire l'Europe selon des considérations mercantiles et hors de toutes les contraintes historiques, donc en éliminant la

France, traditionnel élément de sagesse et d'équilibre... Les marchands, les intellectuels, les esprits "avancés" et autres Cauchon crurent être arrivés à leurs fins lorsqu'ils accablèrent la reine Isa-



beau à faire signer par son mari plus hébété que jamais le honteux traité de Troyes (21 mai 1420) laissant au roi anglais l'héritage du roi de France.

Jean-Pierre Lussan, tout en rappelant qu'en 1940, le général De Gaulle, sous l'impulsion de Jean Monnet, proposa à Winston Churchill une fusion de la France et de l'Angleterre, qu'heureusement le gouvernement refusa, tout en rappelant aussi le projet fou de constitution européenne et les tentatives "éducatives" récentes pour que l'anglais ne soit plus une langue étrangère..., montre que malgré le traité de Troyes, « la Providence veillait », mais « qu'elle n'aime pas qu'on règle les choses importantes en dehors d'elle ». La preuve : la mort dès 1422 du roi anglais Henri V, laissant un fils de neuf mois qui n'avait guère de chances de pouvoir être sacré à Reims ! Pour le dauphin Charles, qui, la même année, perdait son père et devenait à dix-neuf ans le roi

Charles VII, l'avenir n'était pas aussi bouché qu'il le semblait. Roi démuné de tout, entouré à Bourges d'une poignée de fidèles, dépourvu de prestance, et dont la légitimité était même discu-

vers ce roi « couronné à la face des Anglais médusés » et qui seul pouvait restaurer la sécurité dans le pays. C'étaient les premières clartés de l'aurore dans un ciel si noir depuis fort longtemps.

L'adolescence de la France

On sait la suite : encore quelques grandes batailles menées hardiment, puis, quand la mission temporelle de Jeanne prit fin, son arrestation à Compiègne par les Anglais, son procès puant de mauvaise foi, son supplice à Rouen - une immolation qui est tout le contraire d'un échec. Jeanne reste pour toujours comme « un miroir placé au seuil des temps modernes, comme un défi à ceux qui veulent nier le merveilleux ». Au passage, Lussan dénonce les calomnies sur la prétendue ingratitude de Charles VII. Lui qui avait anobli la famille de Jeanne fut le premier à vouloir ouvrir son procès en réhabilitation. De même l'auteur rétablit bien des vérités sur le Moyen Âge finissant où l'ascension sociale était fréquente. On assiste ensuite aux différentes phases de la libération du territoire. Les grandes figures de Yolande d'Aragon, belle-mère du roi, de sa maîtresse la splendide et fine Agnès Sorel, du grand argentier Jacques Cœur rayonnent dans « l'adolescence de la France », dans le renouveau de cette nation dont plus que jamais l'histoire allait se confondre avec l'histoire de sa dynastie. Beau règne qui vit la restauration de finances saines, la création des premiers offices, débuts de la fonction publique, le retour de la prospérité économique, l'apparition d'un commerce extérieur audacieux surtout en direction de la Méditerranée (la Renaissance n'était pas loin...) Époque très "capétienne" où l'effort de résurrection nationale ne perdait pas de vue le sens de l'universel.

Politique d'abord !

Il faut lire les fortes pages relatant son arrivée à Chinon, sa rencontre avec le roi, ses réparties désarmantes, l'élan vers Orléans avec d'éminents seigneurs (Boussac, La Hire, Gille de Rais, Jean de Metz), puis la délivrance de la ville (8 mai 1429) dont l'effet principal fut de faire tressaillir le peuple, le roi et tous les grands. Tous comprirent le signe du destin, et l'on partit gaillardement derrière l'indomptable paysanne vers Reims, la légitimité retrouvée devant entraîner le réveil du peuple qui se tourna avec passion

vers ce roi « couronné à la face des Anglais médusés » et qui seul pouvait restaurer la sécurité dans le pays. C'étaient les premières clartés de l'aurore dans un ciel si noir depuis fort longtemps.

L'adolescence de la France

On sait la suite : encore quelques grandes batailles menées hardiment, puis, quand la mission temporelle de Jeanne prit fin, son arrestation à Compiègne par les Anglais, son procès puant de mauvaise foi, son supplice à Rouen - une immolation qui est tout le contraire d'un échec. Jeanne reste pour toujours comme « un miroir placé au seuil des temps modernes, comme un défi à ceux qui veulent nier le merveilleux ».

Au passage, Lussan dénonce les calomnies sur la prétendue ingratitude de Charles VII. Lui qui avait anobli la famille de Jeanne fut le premier à vouloir ouvrir son procès en réhabilitation. De même l'auteur rétablit bien des vérités sur le Moyen Âge finissant où l'ascension sociale était fréquente.

On assiste ensuite aux différentes phases de la libération du territoire. Les grandes figures de Yolande d'Aragon, belle-mère du roi, de sa maîtresse la splendide et fine Agnès Sorel, du grand argentier Jacques Cœur rayonnent dans « l'adolescence de la France », dans le renouveau de cette nation dont plus que jamais l'histoire allait se confondre avec l'histoire de sa dynastie. Beau règne qui vit la restauration de finances saines, la création des premiers offices, débuts de la fonction publique, le retour de la prospérité économique, l'apparition d'un commerce extérieur audacieux surtout en direction de la Méditerranée (la Renaissance n'était pas loin...) Époque très "capétienne" où l'effort de résurrection nationale ne perdait pas de vue le sens de l'universel.



De ce règne commencé sous les pires auspices et qui allait être déterminant pour tous les siècles à venir (dont Louis XI, après avoir été un turbulent dauphin, serait le continuateur), Jean-Pierre Lussan trace une grandiose fresque dont nous ne donnons ici qu'un mince aperçu. Au fil de ces pages, on découvre sans cesse les fruits non pas idylliques mais à tout le moins réconfortants de la geste de sainte Jeanne d'Arc. Dieu intervint, certes, dans notre histoire au moment où nous étions au fin fond du gouffre, mais cette visite du surnaturel ne dispensait pas - bien au contraire - les hommes de se donner ou plutôt de se redonner les bonnes institutions qui fondent la pérennité de la nation. "Aide-toi, le Ciel t'aidera." Chacun aura compris que la leçon est actuelle.

Sacralité

M^{gr} le comte de Paris, duc de France, a honoré le livre de Jean-Pierre Lussan d'une judicieuse préface où il tire la conclusion digne d'un tel ouvrage, à savoir que, pour entretenir la justice et la paix dans et entre les nations, il faut toujours se rappeler « l'origine sacrale de tout pouvoir et le devoir de toute politique authentique de s'y référer ». Le mythe de la souveraineté du peuple est évidemment l'antithèse de la pensée politique de Jeanne qui, elle, aimait concrètement le peuple, dont le premier des besoins est d'être gouverné.

MICHEL FROMENTOUX

¹ - Jean-Pierre Lussan : *Demain s'appelle l'aurore*, 288 pages grand format, 300 illustrations, éd. Chapitre Douze, Bruxelles-Paris, 28 euros. Mél. : l'arigue.presse@chapitre12.com

❑ CHRONIQUE DES LIVRES

Jeanne en son temps, et le nôtre

Si l'image de Jeanne tend à se brouiller dans la mémoire collective, peut-être faut-il l'imputer à son titre de "sainte de la patrie", notion devenue doublement incompréhensible, voire odieuse, à nombre de nos contemporains... Plongée au cœur de la Guerre de Cent ans.

Georges Minois a consacré une large part de son œuvre à l'étude des mentalités, et à celle de l'Angleterre, deux thèmes auxquels il revient à loisir avec une monumentale *Guerre de Cent ans*, sous-titrée, ce qui en résume assez bien le contenu, *Naissance de deux nations*. Il faut, cependant, ne pas perdre de vue les connotations négatives attachées à ce mot de nation, de sorte que, si le conflit débuté, selon les historiens en 1337, avec la revendication d'Edward III d'Angleterre à l'hoir prétendu de sa mère, Isabelle de France, et terminé en 1453 avec la victoire française de Castillon, représente pour Minois un long et terrible désastre, c'est surtout parce qu'il entérine dans les consciences l'idée de patrie. Manifestement, l'Europe qui naît au XV^e siècle a le tort d'annoncer celle des États attachés à leurs intérêts propres, à leur indépendance, et capables de les défendre les armes à la main.

De grands fauves

C'est donc à cette lumière que l'historien relit ce long affrontement et le commente, quitte à fausser les perspectives. Il y a là, en fait, la matière étroitement mêlée de deux livres distincts ; l'un serait un précis des événements, une suite de dates, de récits de batailles, émaillé de quelques portraits, en général défavorables : ici, pas un héros qui soit épargné, tous, peu ou prou, princes, rois et capitaines, sont de "grands fauves" avides de profits, combattant pour s'enrichir et assurer leur puissance, étrangers aux buts nobles et élevés qu'une propagande habile leur aurait ensuite donnés. Jeanne, qui n'entre guère dans ce schéma, n'occupe que quelques pages, la réduisant à une péripétie, presque anecdotique.

Georges Minois, il est vrai, n'aime pas l'ordre ancien, ni ses mœurs, ni ses croyances. Pourvu



Le sacre de Charles VII
par Lenepveu

que l'on conserve ce détail en mémoire, il reste d'autant plus intéressant à lire que les ouvrages de fond consacrés à l'ensemble de la période sont rares et qu'en avoir une vue d'ensemble circonstanciée est utile. Cependant, c'est la deuxième partie de l'ouvrage qui apporte le plus d'enseignements. Il s'agit de tirer un bilan, de mettre en évidence les mutations profondes, irréversibles, d'un monde qui cesse d'être la chrétienté médiévale. Au fond, la guerre elle-même, entrecoupée de trêves durables, n'intéressant qu'un petit nombre de soldats, tua relativement peu. Les pertes militaires, tous camps confondus, ne durent pas excéder cent mille morts. Minois, non sans raison, suppose que les pertes civiles, non comptabilisées, furent beaucoup plus lourdes. Cependant, si l'époque reste l'une des pires de notre histoire, il faut l'imputer à la peste noire, qui tua

plus de la moitié de la population européenne, à l'accumulation de mauvaises saisons et de désastres climatiques, facteurs de famines, aux mouvements de populations fuyant les combats. Ces bouleversements cumulés modifièrent les façons d'être et de penser de nos aïeux : ils se prirent à se sentir français, et vouloir le rester. Faut-il donc le leur reprocher ?

Tableau nuancé

Non, dit Claude Faisandier, auteur de *Un roman, la Guerre de Cent ans vue par ses témoins*, qui opte pour un parti pris absolument contraire. C'est qu'au lieu de faire de notre passé une galerie d'erreurs, de fautes, de crimes dont nous ferions bien de nous repentir tout en abhorrant cette notion de patrie qui les a justifiés, Faisandier considère que l'histoire doit être d'abord motif à aimer son pays en sachant ce qu'il a fait

de grand et d'honorable. Démarche peu dans l'air du temps et du politiquement correct...

S'il n'est pas historien de formation, et, à ce titre, ne prétend pas tirer de grandes conclusions ni imposer docilement ses vues, Faisandier a beaucoup lu et sait aller aux meilleures sources. Se référant largement aux auteurs contemporains des faits, il brosse une vaste fresque dont il ne cherche pas à dissimuler les aspects les plus noirs, ni à diminuer les plus beaux. Jeanne en tient le centre, et éclaire ainsi l'ensemble tout entier.

Résistance en Normandie

Parce qu'elle fut brûlée à Rouen, où résidait le duc de Bedford, régent de son neveu le petit Henry VI, le duché normand, alors centre du pouvoir anglais, passe d'ordinaire pour largement

acquis à l'occupant. C'est inexact et François Neveux le rappelle à propos avec un remarquable et passionnant essai, *La Normandie pendant la Guerre de Cent ans*. Rattachée à la couronne de France sous Philippe Auguste, la province, fière de ses particularismes et des libertés qu'elle tenait de ses ducs, constituait malgré tout un sujet de querelle inépuisable avec les souverains d'Angleterre, prompts, s'agissant des terres continentales, à se regarder comme les héritiers légitimes du Conquérant. Sur cette première revendication devait se greffer ensuite les rancunes de Charles de Navarre, dit le Mauvais, le seul petit-fils de Louis X par sa fille Jeanne, et apanagé dans la région d'Évreux. Ses prétentions rejoignaient finalement celles de son cousin Edward III, lui aussi défendant les droits des descendants en ligne féminine. En 1346, profitant de ce que Jean II l'attendait en Guyenne, le roi anglais débarqua à La Hougue. Un siècle de souffrances commençait pour la France, et pour la Normandie.

Chefs-d'œuvres gothiques

Livrés à l'envahisseur, et parfois aux armées royales venues à leur rescousse mais pas fatalement plus tendre que l'occupant, les Normands firent face. L'histoire des mouvements de résistance et de la guérilla tenace qui embrasa le bocage, s'étendant parfois aux cités, trop oubliés aujourd'hui, demeure l'une des belles pages de la province. Dans ces temps de désastres, la Normandie se couvrit pourtant de chefs d'œuvres architecturaux, parmi les plus remarquables du gothique flamboyant, témoignant de la vitalité et des facultés de récupération d'une population industrielle et tenace. François Neveux sait tout, ne laisse rien dans l'ombre, et prouve qu'un ouvrage universitaire n'est pas, d'obligation, une lecture ennuyeuse.

ANNE BERNET



* Georges Minois : *La Guerre de Cent ans*. Perrin, 650 p., 26 euros.

* Claude Faisandier : *Un roman, la Guerre de Cent ans vue par ses témoins*. François-Xavier de Guibert, 360 p., 25 euros.

* François Neveux : *La Normandie pendant la Guerre de Cent ans*. Ouest-France, 535 p., 45 euros.

DÉMENCE ET COMPASSION

Si la rivalité anglo-française était ancienne et trouvait toujours motif à s'entretenir, elle n'eût pas abouti au désastre d'Azincourt, en octobre 1415, puis au traité de Troyes de 1420 sans la maladie qui, frappant Charles VI, livra le royaume aux ambitions contradictoires des princes. En quoi la folie du pauvre roi fut un désastre, une malédiction, et, paradoxalement, une bénédiction, ainsi que le démontrait Georges Bordonove dans la biographie qu'il lui consacra. En effet, ce sentiment puissant d'appartenance à une nation française ressenti par le peuple, et d'abord les plus humbles, s'enracina très profondément dans l'amour de ses sujets pour le roi fou.



Résultat de la Révolution et de la rupture du pacte de Reims, l'on a oublié, même parmi nous, la force du lien qui unissait le souverain à sa terre et ses gens. « Terre et Roi ne font qu'un. » Cette certitude était fort ancienne, mais le christianisme lui avait donné une force nouvelle, en conférant au Prince une dimension christique. Charles VI frappé de démence ne fut pas pour les Français un objet de honte et de répulsion, mais d'attachement renforcé. Conscient des fautes du pays, de ses élites, qui appelaient un châtiment, comme Henry V l'avait brutalement dit au duc d'Orléans prisonnier, le peuple considéra que le roi, à l'instar du Christ, prenait sur lui le poids du péché commun, qu'il expiait pour tous. Cette dimension transcendait, ô combien, la personnalité du souverain. Georges Bordonove faisait admirable-

ment la part entre l'homme Charles VI qui, même avant ses crises de schizophrénie, avait parfois renvoyé l'image d'un adolescent attardé, mal gouverné et mal gouvernant, un peu trop porté sur les femmes, et le roi souffrant, conscient, quand il émergeait de ses accès, de la gravité de son état, et de ses conséquences politiques, lucidité qui fut certainement pour lui le plus terrible à porter. Et, précisément parce que les Français comprenaient tout cela, jamais ils ne cessèrent de se regarder comme féaux du roi fou puis de son fils, lors même qu'il eût été tellement plus commode de se rallier aux Lancastre...

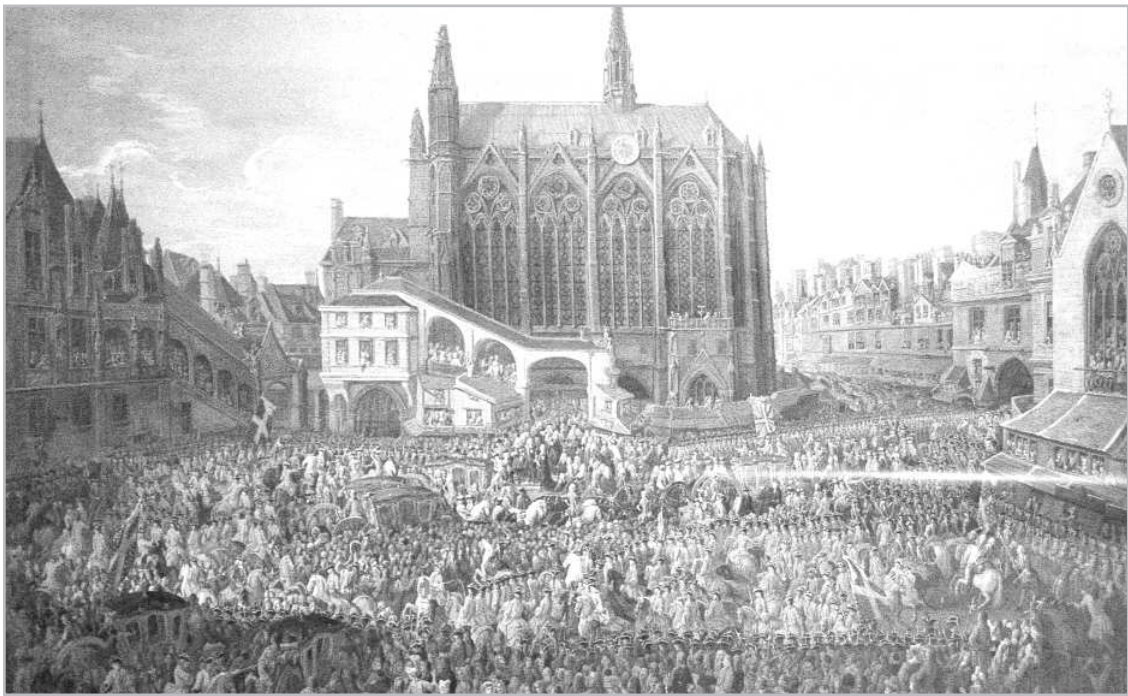
A.B.

* Georges Bordonove : *Charles VI. Pygmalion*, 320 p., 21,50 euros.

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

Méfais parlementaires au XVIII^e siècle

Simple cour de justice, qui tenait son existence et son autorité de la couronne, les parlements s'érigèrent progressivement en Sénat. Soutenus par une opinion publique manipulée, ils ont joué un rôle important dans l'agitation des années 1780 préparant la Révolution en empêchant toute réforme.



Louis XV sortant du lit de justice tenu au parlement le 12 septembre 1715, d'après Pierre-Denis Martin

Les méfaits du système parlementaire ne datent pas d'hier. Pendant qu'on négociait la paix de Rueil, en 1649, qui mit fin à la première Fronde, on pensa convoquer les états généraux à Orléans. Voici la réaction du parlement de Paris à qui le parlement de Rouen demandait s'il convenait d'envoyer des députés :

« Jamais les parlements qui sont eux-mêmes composés des trois états, n'ont député aux états généraux ; ils sont supérieurs à ces assemblées, puisqu'ils jugent en dernier ressort ce qu'elles ont arrêté et délibéré. Les états généraux n'agissent que par prières et ne parlent qu'à genoux comme les peuples et sujets ; les parlements tiennent un rang au-dessus d'eux, comme médiateurs entre le peuple et le roi. »¹

Telle est, au XVIII^e siècle, l'orgueilleuse prétention du parle-

ment de Paris. Simple cour de justice, qui tenait son existence et son autorité de la couronne, il s'érigeait en véritable sénat.

Usurpations politiques

On n'imagine pas l'esprit subversif qui se développe dans les assemblées et autour d'elles. En 1649, la même année, au mois de mars, lors d'une sortie solennelle du parlement de Paris, un groupe d'hommes s'écria : « République ! République ! » Comme on leur faisait remarquer qu'ils devaient respecter le roi et les magistrats, l'un d'eux répliqua : « Qu'est-ce à dire ? le peuple n'a-t-il pas fait les rois, lesquels ont fait les parlements ? Il est donc à considérer autant les uns que les autres. » La même année tombait en Angleterre la tête du roi Charles I^{er}.

Louis XIV saura mettre un terme aux usurpations politiques

du parlement de Paris ; en 1673, il interdit aux parlements de faire quelque remarque que ce soit avant l'enregistrement des édits, mais les parlements relevèrent la tête en négociant leur droit de remontrance avec le régent Philippe d'Orléans, à qui ils attribuent, en cassant le testament de Louis XIV, les pouvoirs que ce dernier avait fortement limités. À partir de 1750, les parlements bloquent les réformes du pouvoir royal. Louis XV sévira un peu tard et mourra ensuite trop tôt. En 1771, le chancelier de Maupeou enlève aux parlements leurs attributions politiques et les divise en six conseils supérieurs. Mais en 1774, Louis XVI, conseillé par Maurepas (« Sans parlement, point de monarchie »), commet l'erreur de faire rappeler les parlements. Le roi reculera devant leur opposition. Soutenus par une opinion publique manipulée ils jouent un rôle important dans

l'agitation des années 1780 et, en empêchant toute réforme, ils préparent la Révolution.

Voyons comment Napoléon traita le parlementarisme. La Constitution de l'An VIII prévoit un Conseil d'État « chargé de rédiger les projets de lois et les règlements d'administration publique, et de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative ». Le Tribunat, ensuite, discute les projets de lois proposés par le Conseil d'État mais ne vote pas. Le Corps législatif vote enfin les lois sans avoir le droit d'en discuter. Le Sénat, en outre, est chargé de veiller à la conservation de la Constitution.

Empire de la parole

Dès que cette constitution est mise en place, le Tribunat se révèle un foyer d'opposition. Benjamin Constant y prononce un discours dans lequel il dénonce « le régime de servitude et de silence » qui se prépare. Épuré en 1802, le Tribunat sera supprimé en 1807. Remarquons bien ce fait : devenu plus autoritaire qu'en ses débuts, Napoléon ne supprime pas l'assemblée qui vote, et pourrait donc rejeter les lois proposées par le Conseil d'État, il supprime l'assemblée qui semble détenir le moins de pouvoir, celle où l'on parle sans rien décider. L'empereur, qui connaissait les rouages de la Révolution, supprime l'assemblée la plus dangereuse, celle qui dispose de la parole. Le faible Conseil des Cinq-Cents avait failli mettre fin à la carrière du général Bonaparte, auréolé de ses victoires, en criant « Hors-la-loi ! », « César ! » et « Cromwell ! » Tel est l'empire de la parole dans les assemblées.

GÉRARD BAUDIN

1 - Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson, tome I.

COLLOQUE

Jacques Bainville des 13 et 14 mai

Université Paul Verlaine
Île de Saulcy-Metz

MERCREDI 13 MAI

Ouverture du colloque par Luc Johann, président de l'Université Paul Verlaine-Metz, Jacques Walter, co-directeur de la MSH Lorraine, Olivier Dard, directeur du CRUHL, Michel Grunewald, directeur du CEGIL.

Introduction - Par Olivier Dard

Profils de Jacques Bainville - Présidence : William R. Kelor ; Guillaume Gros (université Toulouse II) : Jacques Bainville entre histoire et journalisme ; Olivier Dard (université Paul Verlaine-Metz) : Jacques Bainville et l'économie ; Christophe Dickès (université Paris IV) : Jacques Bainville, une géopolitique française ; Pierre Béhar (université de la Sarre) : Jacques Bainville et la question d'Orient.

Moments - Présidence : François Cochet ; Yaël Dagan (EHESS - AHMOC) : Jacques Bainville en Première guerre mondiale ; Michel Leymarie (université Lille III) : L'hommage à Jacques Bainville.

JEUDI 14 MAI

La réception de Jacques Bainville en Allemagne - Présidence : Michel Leymarie ; Michel Grunewald (université Paul Verlaine-Metz) : Les Allemands et Bainville entre réception et instrumentalisation (1930-1940) ; Thomas Nicklas (université de Reims) : Jacques Bainville et la Bavière.

La réception de Jacques Bainville dans le monde anglo-saxon - Présidence : Francis Balace ; Jean El Gammal (université Nancy II - CRULH) : Jacques Bainville et la Grande-Bretagne ; William R. Keylor (Boston University) : "Réalisme" bainvillien et "idéisme" wilsonien en débats à la lumière de la politique étrangère américaine.

Les aires "latines" - Présidence : Jean El Gammal ; Francis Balace (université de Liège) : Vu du Nord, l'image de Jacques Bainville en Belgique ; Matthieu Boisdron (université de Nantes) : Jacques Bainville et la Roumanie d'entre-deux-guerres - Regards croisés ; Ana Isabel Sardinha Desvignes (université Paris III) : Jacques Bainville au temps de Salazar, traductions, lectures et usages.

Conclusions - Par Michel Grunewald

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?



Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT
EN PAGE 5

UNE ŒUVRE REMARQUABLE

Actualité et présence de Charles Maurras (1868-1954)

Parfaitement justifié dans les pages et comportant une foule de faits chronologiques marquants de son histoire et celle de la France de 1859 à nos jours, le sous-titre précise : Le Grand Siècle de l'Action française.

Ce très important volume (484 pages) est une œuvre d'importance, synthétique, claire, précise et de référence; l'ouvrage contient une quantité de faits historiques oubliés, méconnus ou occultés. On trouve dans

les pages de l'ouvrage des informations que l'on n'a pas relevées par ailleurs. Comme dans toutes ses œuvres, l'auteur a le talent de présenter les textes les plus essentiels à conserver et les citations fortes le plus marquantes.

Ce travail essentiel doit avoir sa place dans toutes nos bibliothèques. Il doit rester à portée de la main de ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées et des événements qui ont marqué notre histoire.

JEAN-MARIE CUNY



PUBLICITÉ

* François-Marie Algoud : Actualité et présence de Charles Maurras. Préface de Michel Fromentoux. 484 pages, format 21 x 24 cm. Illustré de documents divers 60 euros. En vente aux Éditions de Chiré. BP n° 1 86190 Chiré-en-Montreuil.

L'AFE & COHN BENDIT

Après avoir chahuté Michel Barnier, l'AFE s'est attaquée à une autre icône européenne. Résumé en images à cette adresse : <http://afe-blog.com> (vidéo postée le 30 avril).



» NOUVELLES SECTIONS

❑ **Carrières sur seine** - Blog : section-royaliste.skyrock.com/

❑ **Meaux** - Blog : afmeaux.over-blog.com ; courriel : meaux.viveleroi@gmail.com

» ÎLE DE FRANCE

❑ **Paris** - Permanence tous les jours, 10 rue du Pélican, de

18 heures à 20 h 30 ; le lundi de 16 à 20 heures. Collages organisés tous les mardis. Trac-tages les mercredis et vendredis matin. **Conférence vendredi 8 mai à 19 h 30 : "Pas d'élection, sécession !"**

❑ **Cercle lycéen** - Chaque mercredi à 18 heures au Lucernaire, 53 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e.



» AUTOCOLLANTS

Autocollants "La France, le Roi" : 10 pour 1.20 euro, 50 pour 6 euros, 100 pour 12 euros. Chèques à l'ordre du CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

AFFICHAGES MONARCHISTES

❑ Collages d'autocollants et d'affiches, vente du journal et trac-tages... Les vacances scolaires ou universitaires sont toujours l'oc-casion de militer plus librement. Pâques n'a pas dérogé à cette règle et cela a permis une plus large diffusion de nos idées dans la région parisienne mais aussi dans l'Ouest de la France. D'autres nouvelles des camelots à cette adresse : actionroyaliste.com

EN PROVENCE

❑ La réunion de printemps de France Royaliste Nice-Provence, le 19 avril à Nice, a été très ap-préciée en raison du temps, et de la conférence du docteur Jean-Pierre Dickès, président de l'As-sociation catholique des Infirmières et Médecins. Il nous a mis en garde contre le formatage idéologique, biologique et géné-tique des individus. Cinquante participants au déjeuner, soixante-dix à la conférence !

CONFÉRENCE DANS LE SUD-OUEST

❑ Du 24 au 26 avril, à Bordeaux, Toulouse puis Biarritz, Philippe Prévost a présenté les conclusions de son ouvrage sur *La Condam-nation de l'Action française* (éd. La Librairie canadienne) à l'oc-casion du 70^e anniversaire de sa le-vée. Ce "grand chelem", deuxième du genre, a connu un franc suc-cès ; outre des représentants de vieilles familles d'AF, la séance de Bordeaux comptait un conseiller régional d'Aquitaine, celle de Tou-louse comptait un professeur

d'université et celle de Biarritz pas moins de trois docteurs ès-lettres et en droit. Le prochain cycle 2009-2010 s'annonce capti-vant ! (cf af-aquitaine.over-blog.com/).



» NAISSANCE

❑ Notre ami Jacques Mourot et Madame, ainsi que le lieutenant-colonel Jean-Michel Grangé et Madame, née Mourot, (quatrième génération d'AF) ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille et petite-fille, le 25 avril 2009, **Joséphine Huet**. L'Action française pré-sente toutes ses félicitations aux heureux pa-rents, et grands-parents et adresse ses meilleurs vœux à Joséphine.

» MARIAGE

❑ Mme Chantal Flandrin et M. Dominique Flandrin ont l'honneur de nous faire part du mariage de M^{lle} **Cécile Flandrin**, leur fille, avec **M. Stéphane Altersitz**. La cérémonie

religieuse sera célébrée le samedi 9 mai à 15 heures en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul à Rueil-Malmaison. À M. Dominique Flandrin, camelot du Roi depuis des années, ainsi qu'à Madame, nous adressons nos sincères félicitations et souhai-tons de longues années de bonheur aux fu-turs époux.

» DÉCÈS

❑ Nous apprenons avec peine le décès le 14 avril de M^{me} **Nicole Lemaignan** qui, avec son mari Yves Lemaignan (ancien membre des Comités directeurs de l'AF), fut un pilier de l'Action française et intendante des premiers camps Maxime Real del Sarthe. Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Vincent d'Orléans le 17 avril. L'Action

SAMEDI 9 MAI

Meeting sur l'indépendance nationale

De 16 heures à 18 heures

Intervenants :

- Olivier Perceval, secrétaire général du mouvement d'AF ;
- Paul-Marie Coûteaux, député au Parlement européen ;
- Olivier Tournafond, professeur à l'université Paris XII ;
- Mathieu de Vault, secrétaire général des étudiants d'AF;
- Alexandre Apreval, responsable de la formation

Buffet et soirée militante. Participation : 10 euros.

Maison des Mines, 270 rue Saint-Jacques, Paris 5^e (métro Port Royal)

DIMANCHE 10 MAI

Fête nationale de Jeanne d'Arc

Cortège traditionnel :

Rendez-vous à 9 h 30 devant l'église de la Madeleine (métro Madeleine)



D'autres rendez-vous pour honorer Jeanne d'Arc :

❑ **Biarritz** - Messe à 11 heures, 34 rue de Parme. Dépôt de gerbes à 13 heures au square Léo-Pouzac à Bayonne.

❑ **Bordeaux** - Dépôt de gerbes à 11 heures, rond-point Maréchal de Lattre de Tassigny (intersec-tion des cours Xavier Arnoz et de Verdun).

❑ **Limoges** - Dépôt de gerbes à midi au pied de la statue de Jeanne d'Arc de Maxime Real del Sarthe, place Fournier.

❑ **Neuilly-sur-Seine (Paris XVII^e et Hauts de Seine)** - Dépôt de gerbes à 17 heures de-

vant la statue de Jeanne d'Arc, avenue du Roule. Rendez-vous derrière le monument aux morts de la Police, face à l'église Saint-Pierre de Neuilly (métro Sablons, Bus 43, 82, 174).

❑ **Nice** - Messe à 10 heures. Procession, discours, puis déjeu-ner. Rendez-vous à la chapelle de la Visitation (Fraternité Saint-Pie X), place Sainte-Claire. Ren-seignements auprès de Jean-Pierre Thouvenin : 04 93 81 22 27 ou 06 34 47 67 03.

❑ **Nîmes** - Cérémonie d'hom-mage à Jeanne d'Arc à 10 h 15 devant la statue de l'héroïne na-tionale, suivie d'une messe so-lennelle en l'église Saint-Baudile, place des Carmes, à 10 h 45. À l'invitation de Jean-Paul Four-nier, sénateur du Gard et maire

de Nîmes, des Amis de Jeanne d'Arc, de leurs amis Anciens Combattants, de la 6^e section des Médaillés militaires-Gard, de la Fédération nationale des Re-traités de la Gendarmerie-Gard, de l'Amicale des Marins et Marins anciens combattants de Nîmes et de l'Association départementale des sous-officiers de réserve du Gard.



française présente ses très vives condo-léances à ses cinq enfants, Marie-Isabelle, Béatrice, Charles-Éric, Jacques, Guy, et les assure de ses prières.

❑ C'est avec peine que nous avons appris le décès de notre très chère et fidèle amie, dans sa 92^e année, Mlle Paulette Bouchy, le samedi 18 avril, munie des sacrements de l'É-glise. Les obsèques ont eu lieu le 22 avril en l'église Saint-Simon - Saint-Jude, sa paroisse à Metz, et l'inhumation dans le caveau de fa-mille à Hellimer (Moselle). Avec l'assurance de nos prières pour Mlle Bouchy, nous présentons nos vives condo-léances à ses frère et sœur, Mme Marie-Louise Sauvadet, M. et Mme Pierre Bouchy, leurs enfants et petits-enfants ainsi qu'à toute la famille.

HOMMAGE

1918-2009 : La saga Maurice Druon

Le 14 avril s'est éteint un militant de la France libre, pourfendeur du gauchisme, défenseur vigoureux de la langue française. Portrait d'un écrivain engagé, auteur d'une série flamboyante qui lui ouvrit les portes de l'Académie française, figure majeure d'un demi-siècle d'histoire littéraire.

Mort le 14 avril dernier, à près de quatre-vingt-onze ans, Maurice Druon naquit à Paris le 23 avril 1918, d'une jeune femme de vingt et un ans et d'un adolescent de dix-sept, Lazare Kessel, cadet de Joseph, qui se suicida peu après. On cacha longtemps à l'enfant les circonstances exactes du décès de ce père, le prétendant mort de la grippe espagnole... Il fut élevé par l'homme que sa mère venait d'épouser, et qui, l'adoptant, lui donna son nom, Druon, « *patronyme d'un géant des Flandres et d'un saint médiéval* ».

Résistant

Au vrai, le jeune Maurice comptait, dans son ascendance mêlée, plus d'une figure curieuse. Il était, par sa mère, arrière-petit-fils du docteur Antoine Cros, frère du poète Charles Cros, médecin, traducteur d'Eschyle, ami de Rimbaud, lequel faillit un jour l'empoisonner en versant un acide dans son verre. Du côté maternel, comptait un personnage extravagant, le Brésilien Odorico de Mendès, homme de lettres qui succéda à Antoine de Tounens au trône d'Araucanie.

Les Kessel, quant à eux, appartenaient à une famille juive d'Orenbourg en Sibérie, et charriaient dans leurs veines les sangs de la steppe russe. Maurice Druon demeura sa vie entière fidèle à ces origines, les revendiquant au point d'être regardé en URSS comme en Russie post-soviétique comme un compatriote.

Élevé en Normandie, puis à Paris, lauréat du Concours géné-

ral, le jeune Druon, en parallèle d'études à l'école des Sciences politiques, s'adonna, dès l'âge de dix-huit ans, à divers travaux littéraires et journalistiques. La mobilisation de 1939 le surprit alors qu'il achevait une pièce de théâtre, *Mégarée*, réflexion sur le rôle du héros, montée en zone



libre en 1941. L'année suivante, Druon, engagé dans la Résistance, parvint à gagner Londres où il devint aide de camp d'Emmanuel d'Astier de La Vigerie, puis attaché au commissariat à l'Intérieur et animateur du poste *Honneur et Patrie*, voix de la France libre sur les ondes. C'est dans ce contexte qu'en 1943, il composa, en collaboration avec son oncle Joseph Kessel, les paroles du *Chant des Partisans*, mis en musique par la chanteuse Anna Marly.

Druon écrivit dans le même temps un essai, *Lettre d'un Européen*, vision prophétique de l'avenir du continent, appelant les nations européennes à s'unir au sein d'une confédération politique.

De retour en France, et sans jamais renier ses engagements gaullistes, Maurice Druon choisit

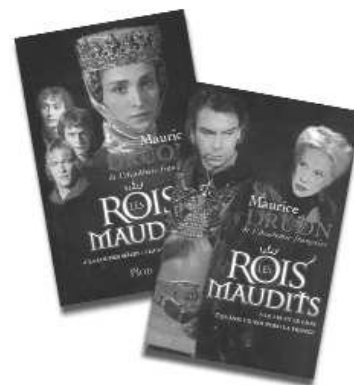
de se consacrer à sa carrière littéraire. Si son premier roman, *La Dernière Brigade*, récit de guerre convenu paru en 1946, n'obtint qu'un succès d'estime, il décrocha le Prix Goncourt en 1948 avec *Les Grandes Familles*, saga en trois volumes dont la parution s'étala jusqu'en 1951, mettant en scène l'affrontement impitoyable d'un puissant homme d'affaires avec son propre fils, peu adepte des méthodes paternelles et poussé peu à peu au suicide. En

1958, Jean Gabin prêta ses traits au personnage du redoutable Noël Schoudler.

Druon, en ces années cinquante, revint au théâtre, avec *Un voyageur*, *Le Coup de grâce*, et *La Contessa*, adaptation de son roman *La Volupté d'être*, où Elvire Popesco joua le rôle d'une séductrice vieillie et ruinée ne pouvant oublier sa beauté de jadis et ses années de gloire.

Redoutable mais fascinant

En 1955 parut *Le Roi de fer*, début d'une série de sept volumes, *Les Rois maudits*, dont le dernier opus, *Quand un roi perd la France*, fut publié en 1977. Triomphe populaire, renforcé en 1972 par la diffusion du feuilleton de Marcel Jullian et Claude Barma, avec Jean Piat, d'un charme ravageur et d'un talent prodigieux dans le rôle de Robert d'Artois, cette saga raconte la fin des Capétiens directs, frappés par la malédiction du Maître du Temple, Jacques de Molay. Druon et ses collaborateurs, car il ne se cacha pas de n'avoir pas travaillé seul, parmi lesquels Edmonde Charles-Roux, n'hésitent pas à revisiter l'histoire de France, ni à utiliser pour renforcer la trame du récit les douteuses prétentions du "roi Jeannot", un marchand toscan qui, en 1354, se prétendit Jean 1^{er} le Posthume, fils de Louis X, sauvé de la mort que lui réservait la jalouse Mahaut d'Artois par le dévouement de sa nourrice italienne, qui aurait substitué son propre fils au petit roi puis n'aurait osé avouer l'échange.



Flamboyant, redoutablement habile, ce long roman fascina et continue de fasciner les lecteurs, tout en accréditant un certain nombre de calembredaines et en faisant planer un doute sur la légimité royale.

Académicien

La série ouvrit à Druon les portes de l'Académie française. Il y fut élu en 1966, au fauteuil de Georges Duhamel, le trentième, en devenant le benjamin. Il s'y illustra par une défense résolue de la langue française et en devint secrétaire "perpétuel" en 1985, fonction abdiquée en 1999.

Il faut encore citer, parmi l'œuvre purement littéraire de Druon, un conte pacifiste pour adolescents, *Tistou les Pouces verts* (1957) ; deux imposants romans historiques, *Alexandre le Grand* (1958) et *Les Mémoires de Zeus* (1963-1967), des nouvelles, des monographies consacrées au peintre Bernard Buffet (1964), à Vézelay (1968), à l'histoire de Paris. La publication en 2006 de ses *Mémoires*, sous le titre *L'Aurore vient du fond du ciel*, riches en confidences inédites et en réflexions personnelles sur sa vie et sa carrière, clôture, sauf éventuelles parutions posthumes, les travaux d'un écrivain parfois contesté mais qui demeurera comme un auteur majeur de la seconde moitié du XX^e siècle en même temps qu'un témoin engagé de son époque.

ANNE BERNET

CONTRE LE CONFORMISME GAUCHISANT

MAURICE DRUON comme homme politique mérite d'être salué autant que comme grand écrivain.

Si sa manière de se poser en gardien du temple gaulliste en a agacé plus d'un, il faut lui reconnaître un certain courage au service de causes nobles. Il fut nommé ministre des Affaires culturelles en 1972, au temps du président Pompidou : c'était peu après les folies de Mai 68, et les artistes se croyaient tous investis du pouvoir de semer la révolution... On se souvient de sa déclaration : « *Ceux qui viennent à la porte de ce ministère avec une sébile dans une main et un cocktail Molotov dans l'autre devront choisir.* » Maurice Druon ne se fit pas que des amis... De même, il n'hésita pas à interdire un film qui présentait un avortement en direct. Les années suivantes, et jusqu'au bout, il a lutté pour la défense de la langue française, pourfendant vigoureusement les réformes de l'orthographe, la manie de fémi-



niser les titres (la ministre...), l'emploi de mots approximatifs. Comme le rappelle l'ambassadeur Albert Salon, président d'Avenir de la langue française ¹, il a été le créateur d'un Grand Prix de la francophonie et a milité pour que l'Union européenne « *reconnaisse à notre langue le rôle non pas de langue du droit et des traités de l'Union, mais celui de langue de référence qui "fait foi" en cas de litiges dans l'interprétation des textes* ». Avec cela Druon ne craignait pas de tremper sa plume dans la polémique, pour critiquer les trop fréquentes modifications à la Constitution, ou pour tenter de s'opposer à la candidature à l'Académie de Valéry Giscard d'Estaing, ou pour ridiculiser l'euro-péisme de François Bayrou...

LES CAPÉTIENS

Par ailleurs, même s'il prit parfois des libertés avec l'exactitude historique, Maurice Druon était un admirateur de l'œuvre des Capétiens. Au cours d'une séance des cinq académies consacrée au millénaire capétien le 27 octobre 1987, il prononça un discours dont il remit le texte à Pierre Pujo qui le publia dans son livre *La Monar-*

chie aujourd'hui ². L'auteur des *Rois maudits* louait l'idée qui fut à l'origine de la France, « *une idée volontaire qui allait se transmettre, opiniâtrement, à travers une famille et devenir, petit à petit, la vocation majoritaire des populations rassemblées* ». Cette lignée avait ainsi fondé la première nation d'Europe, « *un exemple pour les autres* ». Druon se prononçait en faveur d'une monarchie constitutionnelle qui « *présente le double avantage d'avoir, d'abord, pour représenter le pays des gens éduqués à cette fin dès l'âge le plus tendre, et, d'autre part, de n'ouvrir la compétition politique que pour la seconde place, la première étant prise* ».

L'ÉGLISE

Puis-je me permettre d'ajouter un souvenir qui m'est d'autant plus cher qu'il est lié à mon arrivée à la rédaction du journal de l'Action française. J'écrivais épisodiquement des articles dans *Aspects de la France* quand, au cours de mes vacances ardéchoises, en août 1972, Pierre Pujo me téléphona pour me demander de commenter un grand article de Maurice Druon paru dans *Le Monde* du 7 août sous le titre *Une*

Église qui se trompe de siècle, vigoureuse dénonciation du modernisme contestataire qui commençait à défigurer l'Église d'après Concile, l'empêchant de demeurer « *la principale armature spirituelle et le principal pouvoir moral de notre pays* ». Je répondis donc à cet article sous un titre qui me paraissait plus juste : *Un clergé qui se trompe d'évangile*. Quelques semaines plus tard les éditions Plon publiaient un livre rassemblant tous les articles suscités par celui de Druon ³. On y trouvait, outre votre serviteur, des personnalités aussi diverses que Luc Baresta, Jean Cardonnel, Georges Daix, le cardinal Daniélou, André Mandouze, André Piettre, Louis Salleron. C'est à la suite de ce petit "succès" que Pierre Pujo me confia une rubrique régulière dans le journal. Sans Maurice Druon, vous ne me supporteriez peut-être pas dans chaque numéro depuis tant d'années...

MICHEL FROMENTOUX

1 - www.avenir-langue-francaise.fr

2 - *Pierre Pujo* : La Monarchie aujourd'hui, une nouvelle enquête. *France-Empire*, 1988.

3 - *Maurice Druon* : Une Église qui se trompe de siècle. *Plon*, 1972.